

COMMUNE DU POËT

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Crédit photo : © Commune du Poët

EURECAT
SCOP *Urbanistes*

DIAGNOSTIC & OBJECTIFS COMMUNAUX

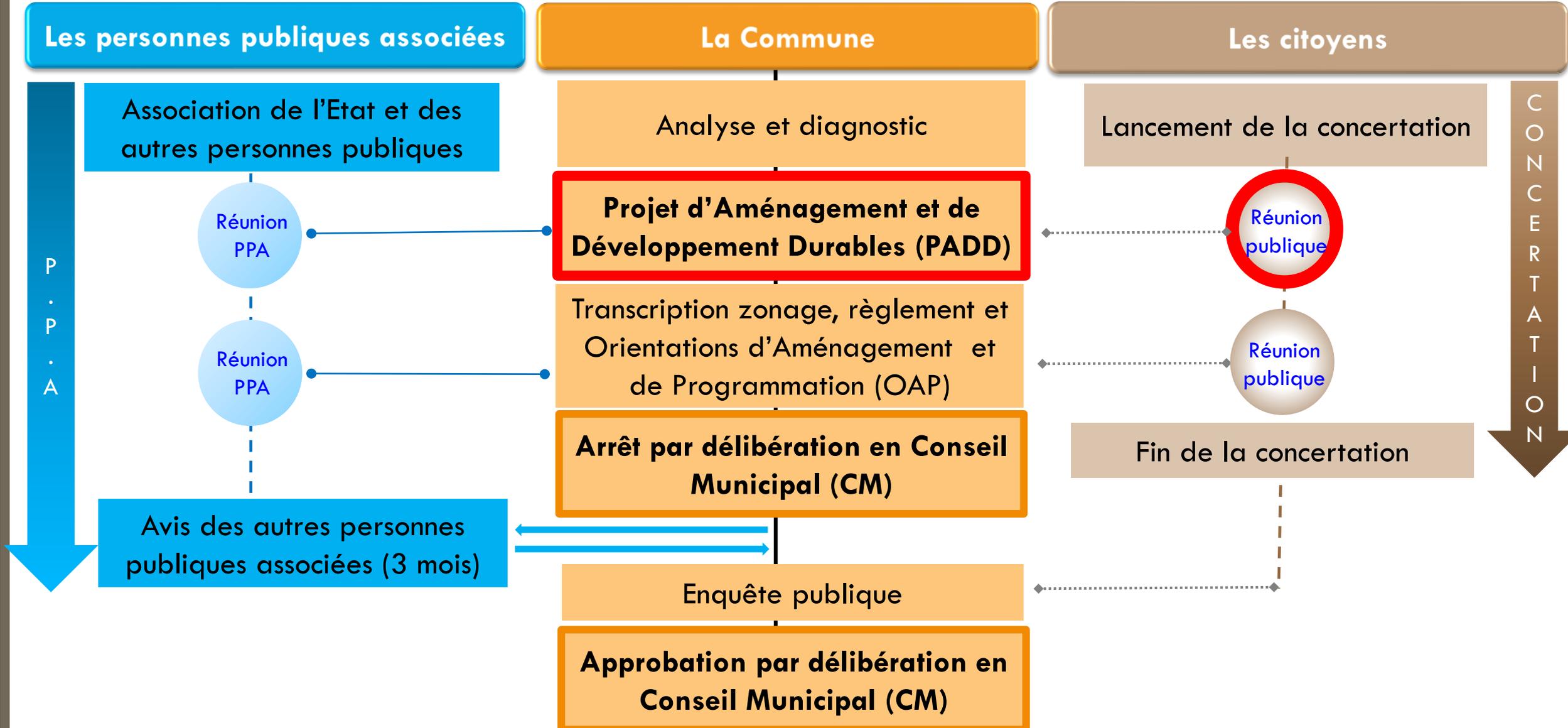
Réunion publique n°1 du 27 Mars 2025

Démarche du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

2

EURECAT

CADRAGE DU PLU



Le cadre législatif & réglementaire

Le PLU doit respecter :

Au niveau national :

- ✓ La loi Grenelle II (Juillet 2010)
- ✓ La loi MAP (Juillet 2010)
- ✓ La loi ALUR (Mars 2014)
- ✓ La loi AAAF (Octobre 2014)
- ✓ La loi ELAN (Novembre 2018)
- ✓ La loi Climat et Résilience (Aout 2021)
- ✓ + différentes adaptations réglementaires,...

Au niveau local :

- ✓ les risques
- ✓ les équipements existants
- ✓ les exploitations agricoles
- ✓ le paysage
- ✓ le patrimoine écologique (Natura 2000, zones humides,...)
- ✓ Le projet de SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale Sisteronais-Buëch)
- ✓ le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)

En résumé,...

4

EURECAT

Le PLU est :

- la superposition de nombreuses contraintes,
- établi dans l'intérêt général sur la base d'un projet de politique communale (le PADD*).



La constructibilité n'est pas un droit permanent ni indemnisable

*Projet d'Aménagement et de Développement Durables

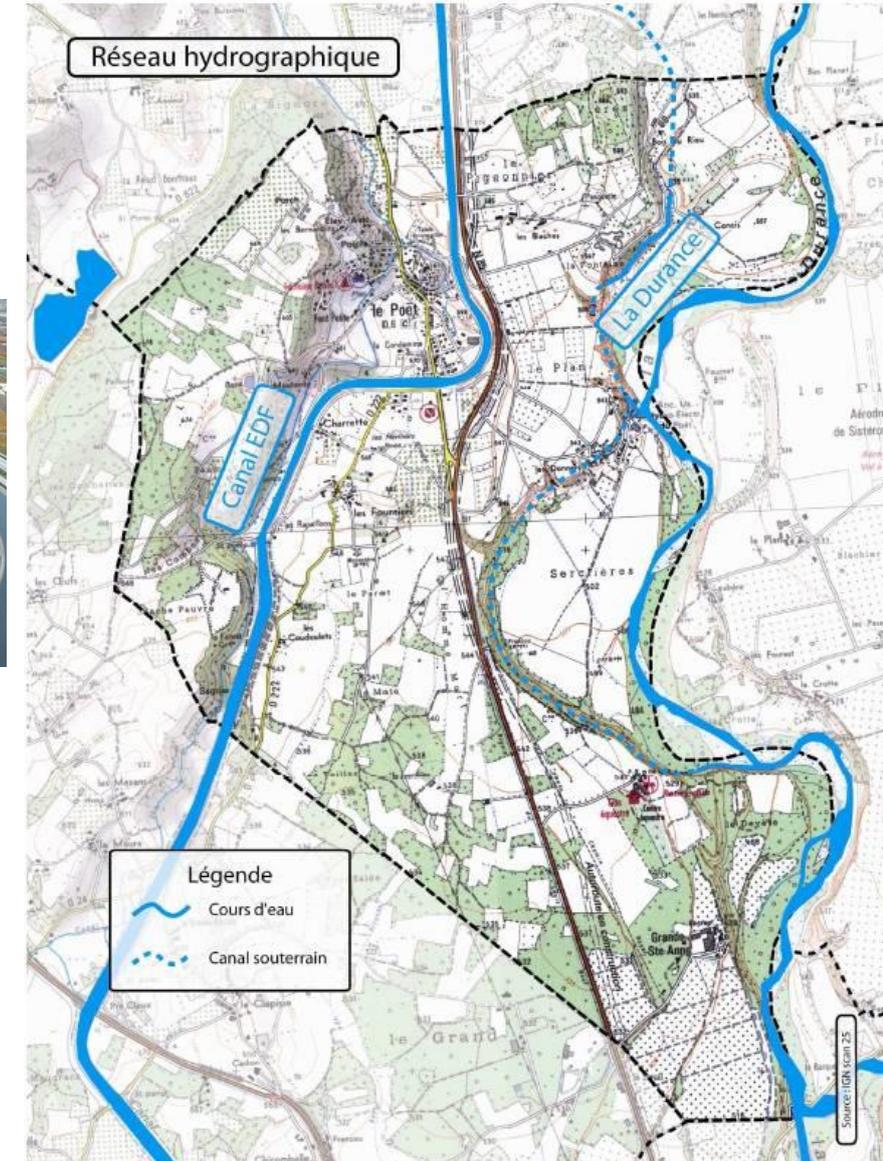
CADRAGE DU PLU

Grand paysage (Atlas Départemental des paysages des Hautes-Alpes 2014)

5

EURECAT

La commune du Poët incluse dans l'unité paysagère de la Moyenne Durance définie par l'Atlas Départemental des Paysages des Hautes-Alpes de 2014, comme une zone de confluence entre Buëch et Durance. Elle appartient au large "fond de vallée" traversé par les grandes infrastructures de transport et par la Durance qui l'entaille à son niveau assez fortement.



Le Poët se situe dans un secteur de Préalpes ou Massifs sédimentaires subalpins situés à l'Ouest de la Durance (Baronnies Orientales). Les sols sont essentiellement constitués de poudingue, conglomérat de galets ou de cailloutis liés par un ciment calcaire ou siliceux.

Au cœur de la vallée glaciaire de la Moyenne Durance, la commune est limitée à l'Est par le sillon de la Durance et à l'Ouest par le canal EDF. L'A51 et la RD1085 traversent également la commune du Nord au Sud.

La commune est composée de terrasses alluviales qui s'étagent d'Ouest en Est, le plateau le plus à l'Est se situe à hauteur de la Durance.

Le plateau central est principalement occupé par le village et ses extensions, au Nord de la commune

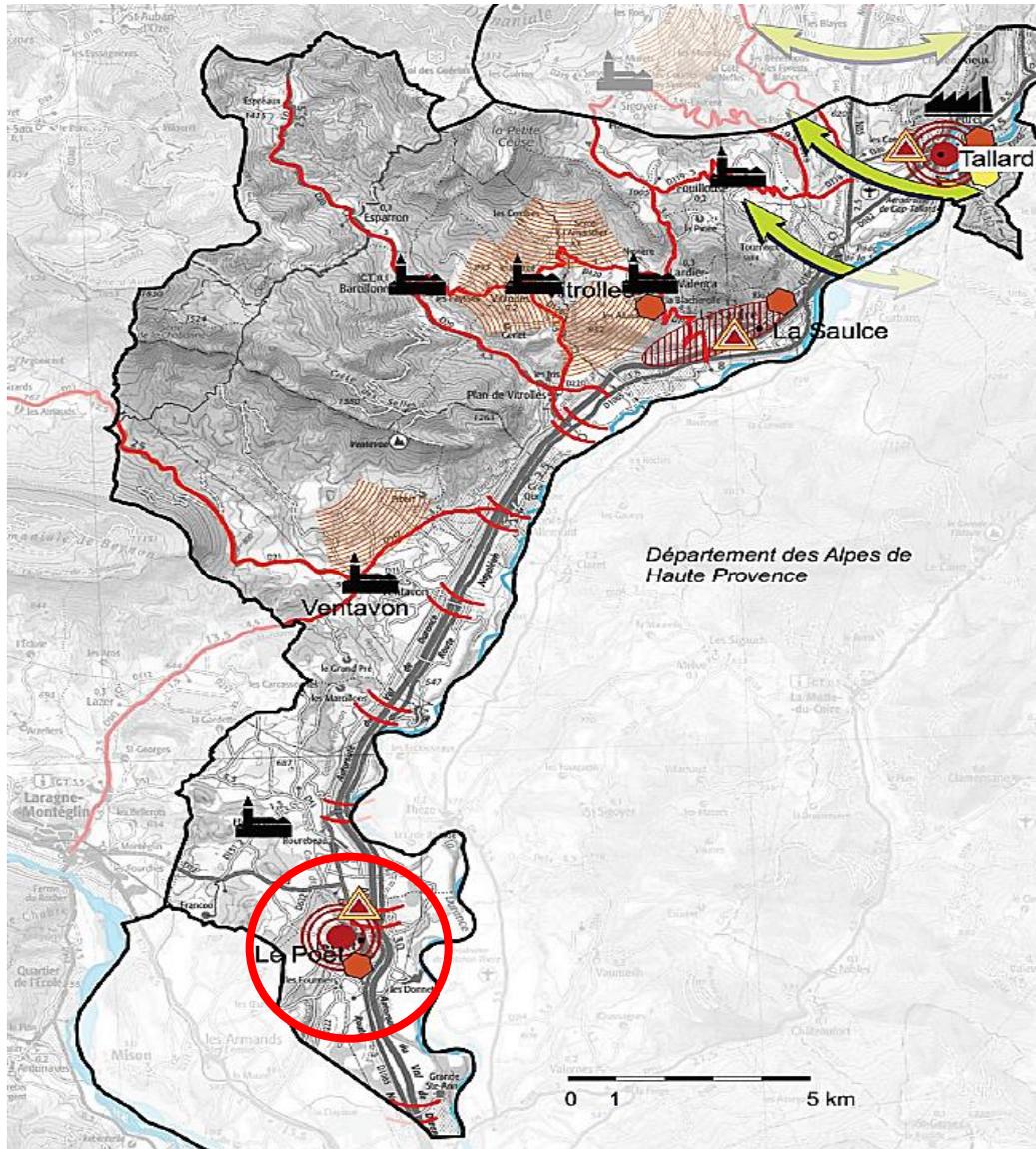
DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Grand paysage (Atlas Départemental des paysages des Hautes-Alpes 2014)

6

EURECAT

DIAGNOSTIC TERRITORIAL



LES PRÉCONISATIONS PAYSAGERES

Proscrire :

- Un vocabulaire architectural étranger à celui de l'Unité de Paysage qui tendrait vers une banalisation sur le mode "provençal" :

Couleur des façades, élément de construction (tuiles, arcade...), élément de décoration



- Un continuum urbain qui profiterait de la proximité de pôles urbains et d'une bonne desserte viaire.

Limiter :



- L'urbanisation des versants et plus particulièrement des adrets, au travers des documents de planification urbaine, en organisant les nouvelles extensions en périphérie des villages.

Maintenir :



- La diversité de l'agriculture : arboriculture, céréales et élevage ; mais aussi les variétés arboricoles elles mêmes.

- Le maillage viaire des plateaux sous sa forme de routes secondaires en dehors des grandes infrastructures routières

- Une perméabilité des circulations Est-Ouest malgré les ouvrages infranchissables : canal et autoroute.

- Un équilibre dans l'occupation de la vallée entre les pôles urbains attractifs et les villages plus isolés

Préserver et mettre en valeur :



- La forme architecturale des villages perchés en préservant leur socle pour continuer à les lire comme tels : maintien du socle naturel et non bâti.

- Le savoir-faire agricole des hommes et sa capacité à mettre en valeur pentes et replats.

- Les spécificités géologiques, curiosités exceptionnelles et rares (demoiselles coiffées, faciès géologiques, cascades pétrifiantes).

Accompagner :



- Les nouveaux bâtiments associés à l'aéroport de Tallard par une vraie recherche dans leur architecture : forme et vocabulaire à éloigner du type hangar.

- Les extensions urbaines sur les versants et en fond de vallée : choix d'implantation, densité et formes urbaines.



- Le développement des zones d'activités et commerciales par la rédaction et mise en œuvre de prescriptions architecturales et paysagères pour les constructions et les espaces associés mais aussi pour la signalétique (enseignes et préenseignes).



- Les traversées de bourgs et entrées / sorties de ville pour assurer la sécurité des habitants (Remollon, Espinasses mais aussi Tallard et La Saulce).



Espace communal & paysage

ORGANISATION DU TERRITOIRE COMMUNAL OCCUPATION DES SOLS - (Sces : BDD CORINE Land Cover)

La commune est marquée par l'importance des territoires agricoles (76,8 % en 2020) bien qu'en diminution.

Répartition de l'occupation des sols en 2020 :

Cultures permanentes : 43,7 %

Terres arables : 18,1 %

Zones agricoles hétérogènes : 15 %

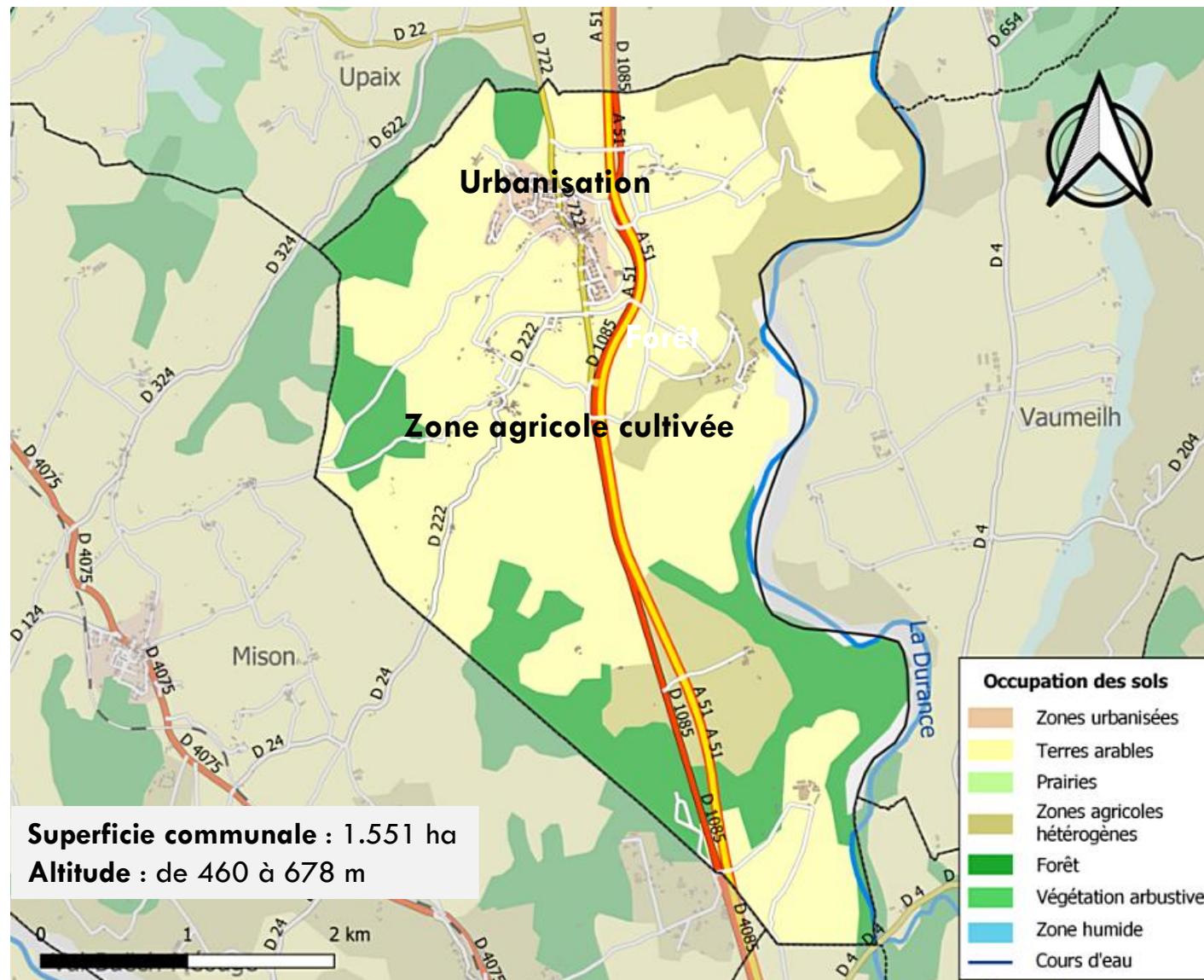
Autres espaces ouverts (2,2 %)

Zones urbanisées (2,4 %)

Forêts : 18,5 % (Espaces forestiers : 26 %)

Les boisements et milieux naturels ouverts (garrigues) occupent le reste du territoire,

→ **Les enjeux de développement urbain se situent au Nord de la commune**



Espace communal & Paysage

Éléments patrimoniaux (Quelques exemples)



Blason de la famille de Rame, XIV^o s

8

EURECAT



Fontaines au village

Lavoir aux Fourniers



Eglise Saint-Pierre



Mairie du Poët

Village perché & Tour de l'Horloge



Chapelle Sainte-Anne



Usine EDF

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Espace communal & paysage

Forces, faiblesses et enjeux

Points positifs, atouts, forces

- ❑ La diversité du patrimoine bâti
- ❑ La qualité du cadre de vie et du paysage
- ❑ Un paysage ouvert
- ❑ Proximité de l'autoroute et des services (Accès faciles)
- ❑ La qualité de l'espace agricole
- ❑ Présence de nombreux aménagements et équipements sous-utilisés, services
- ❑ Un réseau associatif dynamique

Points négatifs, contraintes, faiblesses

- ❑ Nécessité de la voiture
- ❑ Beaucoup trop d'eaux brutes (eaux de ruissellement) non maîtrisées
- ❑ Une attractivité sous-exploitée
- ❑ Manque de mise en valeur de la Durance (Tourisme, loisirs) et de l'activité de randonnée

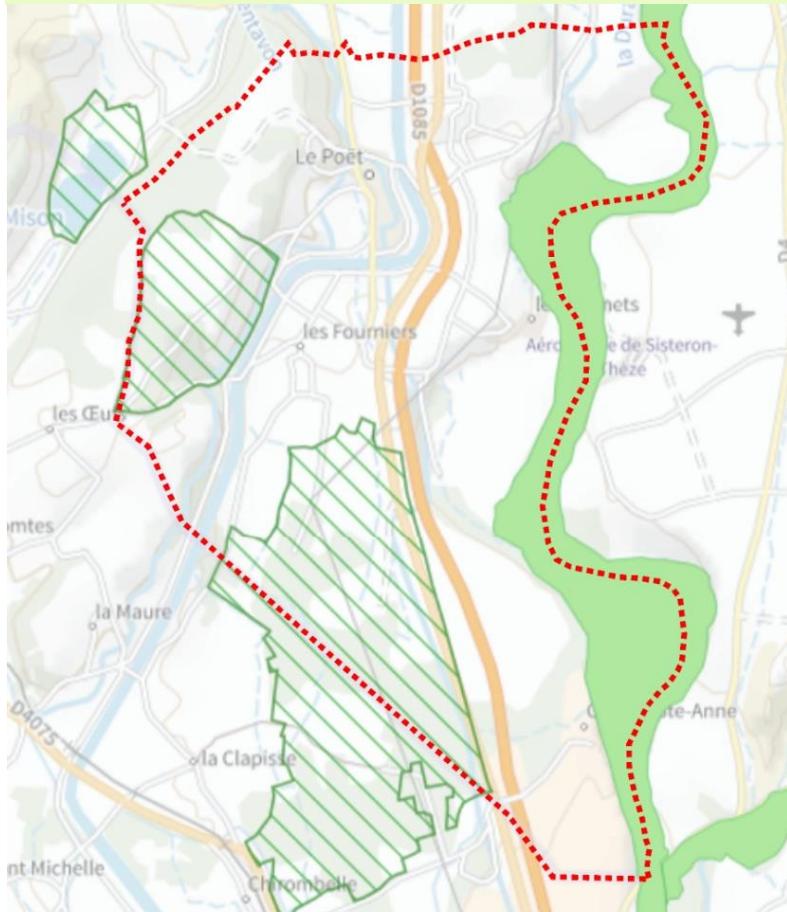
- **Le village perché**
- **L'attractivité de la commune (aménagements/équipements)**
- **L'eau de ruissellement**

Environnement - Biodiversité

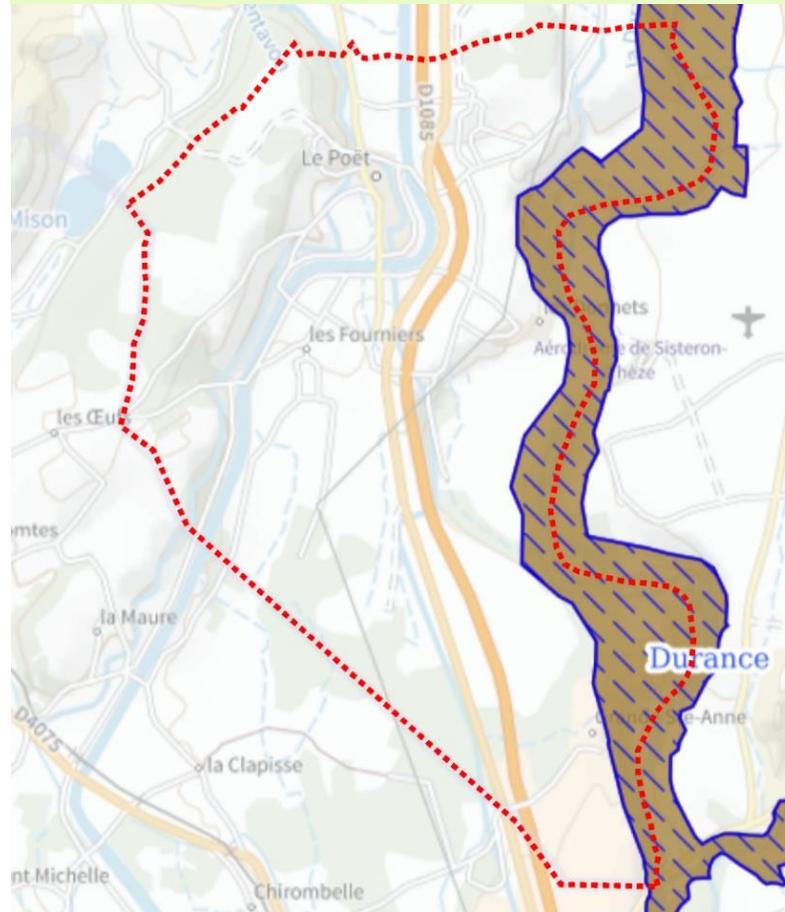
10

EURECAT

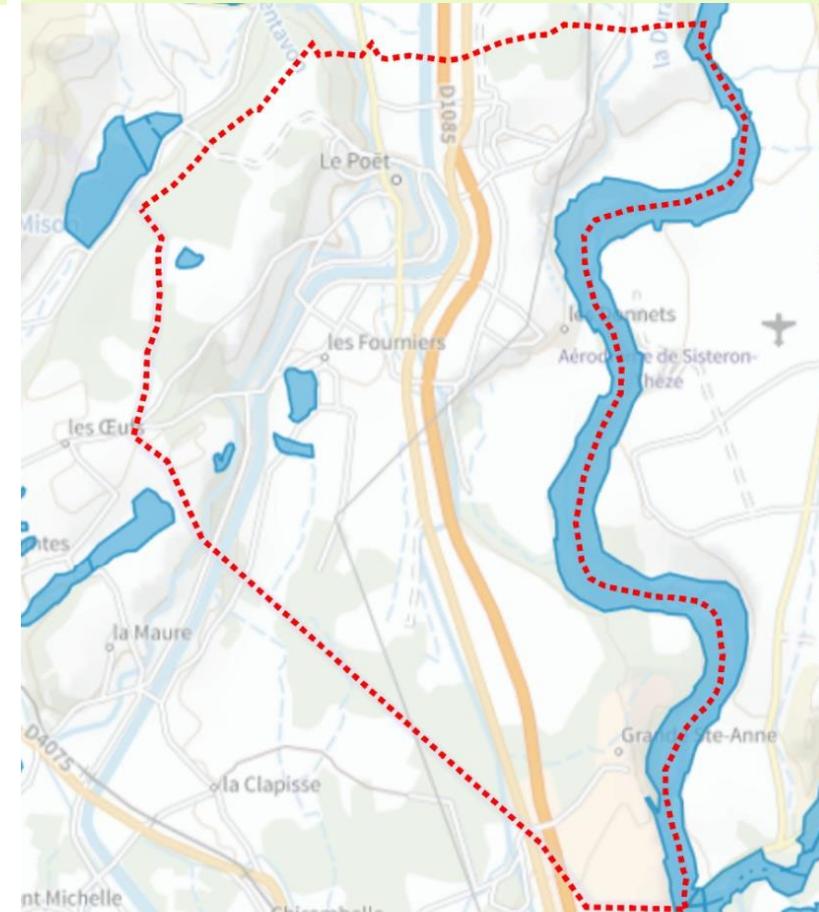
- **Des espaces en ZNIEFF de type I et de type II :**
 - * Durance
 - * Terrasses agricoles



- **2 sites Natura 2000 superposés :**
 - * ZSC et ZPS Durance



- **Des zones humides**
 - * La Durance et sa ripisylve
 - * Plusieurs zones humides sur les terrasses agricoles

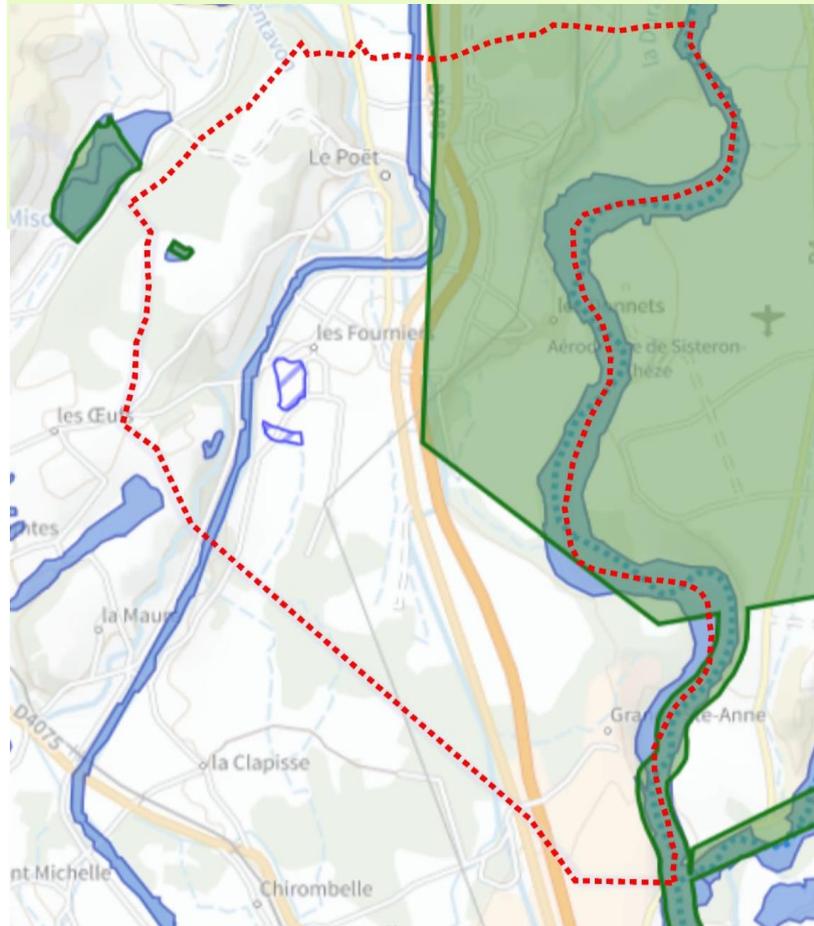


DIAGNOSTIC

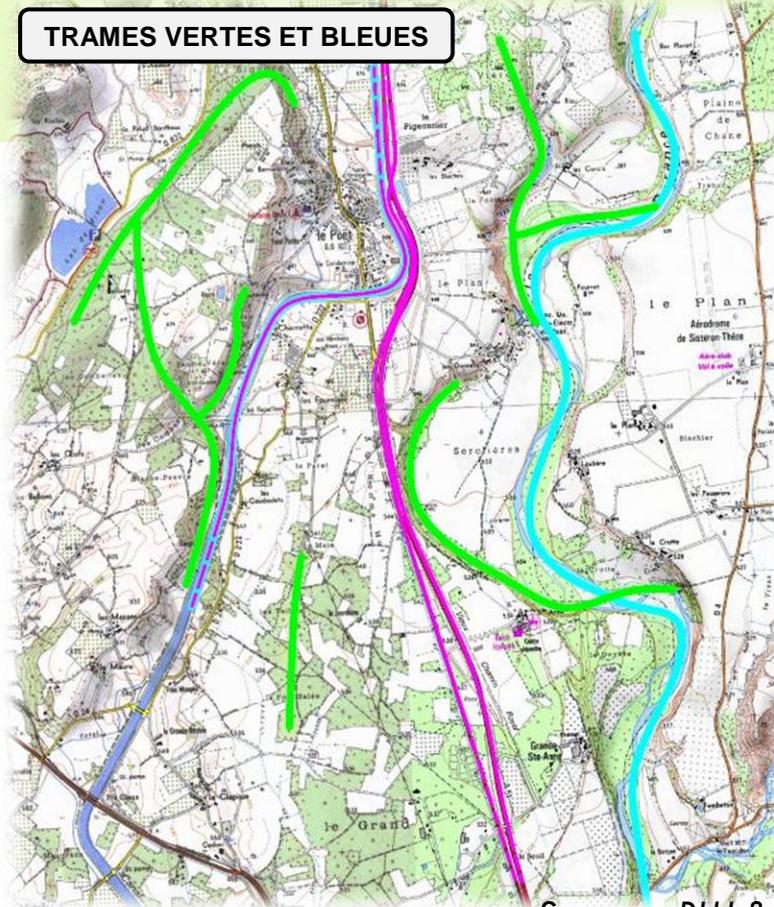
Environnement - Biodiversité

Trame verte	Trame bleue
<i>Sous-trame des milieux ouverts et xériques</i>	<i>Sous-trame "zones humides"</i>
■ Réserveur de biodiversité	■ Réserveur de biodiversité
■ Corridor	<i>Sous-trame "eaux courantes"</i>
<i>Sous-trame des milieux semi-ouverts</i>	■ Réserveur de biodiversité
■ Réserveur de biodiversité	
■ Corridor	
<i>Sous-trame des milieux forestiers</i>	
■ Réserveur de biodiversité	

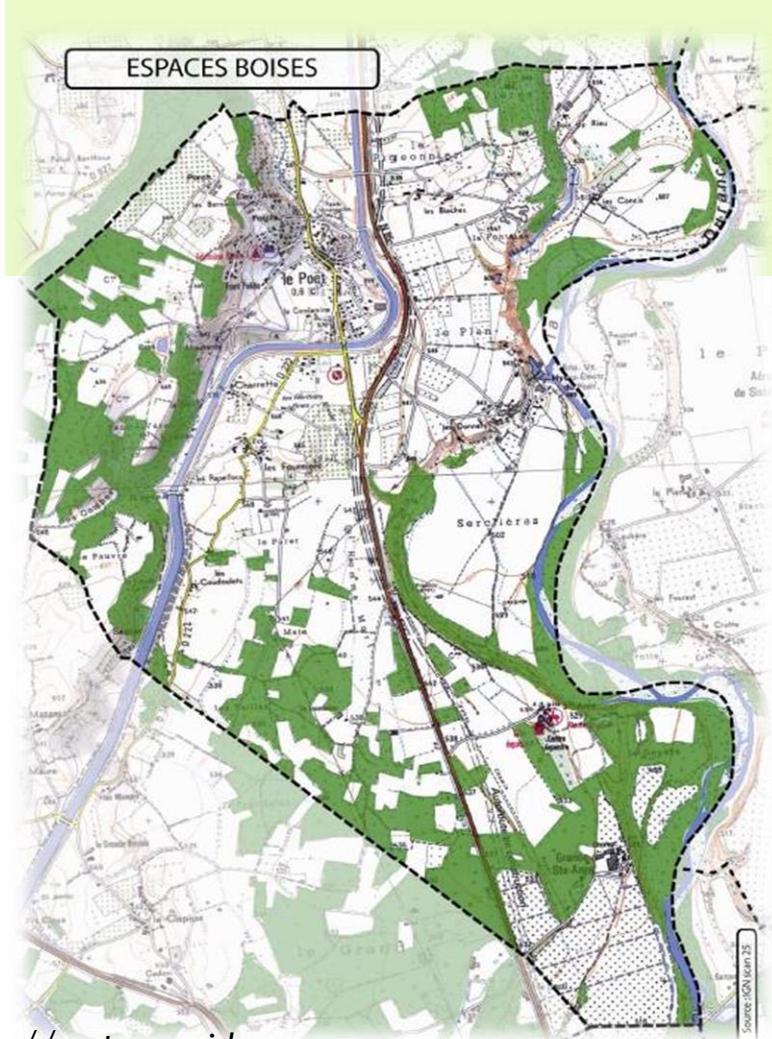
□ Trame verte & bleue (SRCE – SRADDET PACA)



□ Continuités écologiques Grandes TVB et grandes ruptures (RN85, A51, EDF)



□ Espace Forestier (26 %)



- Sources : PLU & <http://carto.geo-ide>

Environnement - Biodiversité

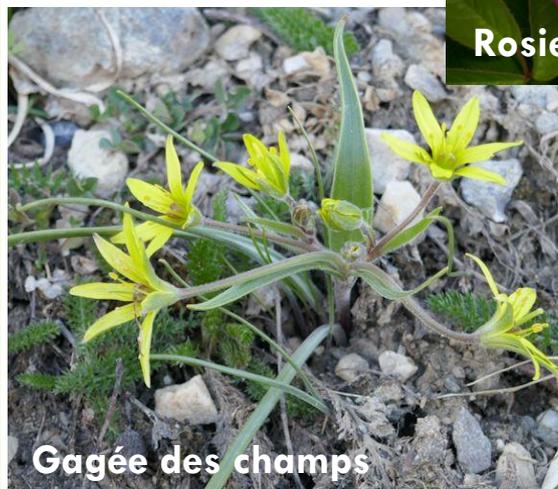
12

EURECAT

- Des espèces végétales protégées (au niveau national ou régional) signalées par la base de données SILENE.

Ces espèces sont liées aux :

- Bois clairs : Rosier de France, Gagée des champs,...
- Friches agricoles, prairies, pelouses : Venténate douteuse (très rare dans le 05), Gagée des champs,...
- Zones humides : Ophioglosse, Petite violette, Petite massette,...



DIAGNOSTIC

Environnement (Synthèse des enjeux de biodiversité)

13

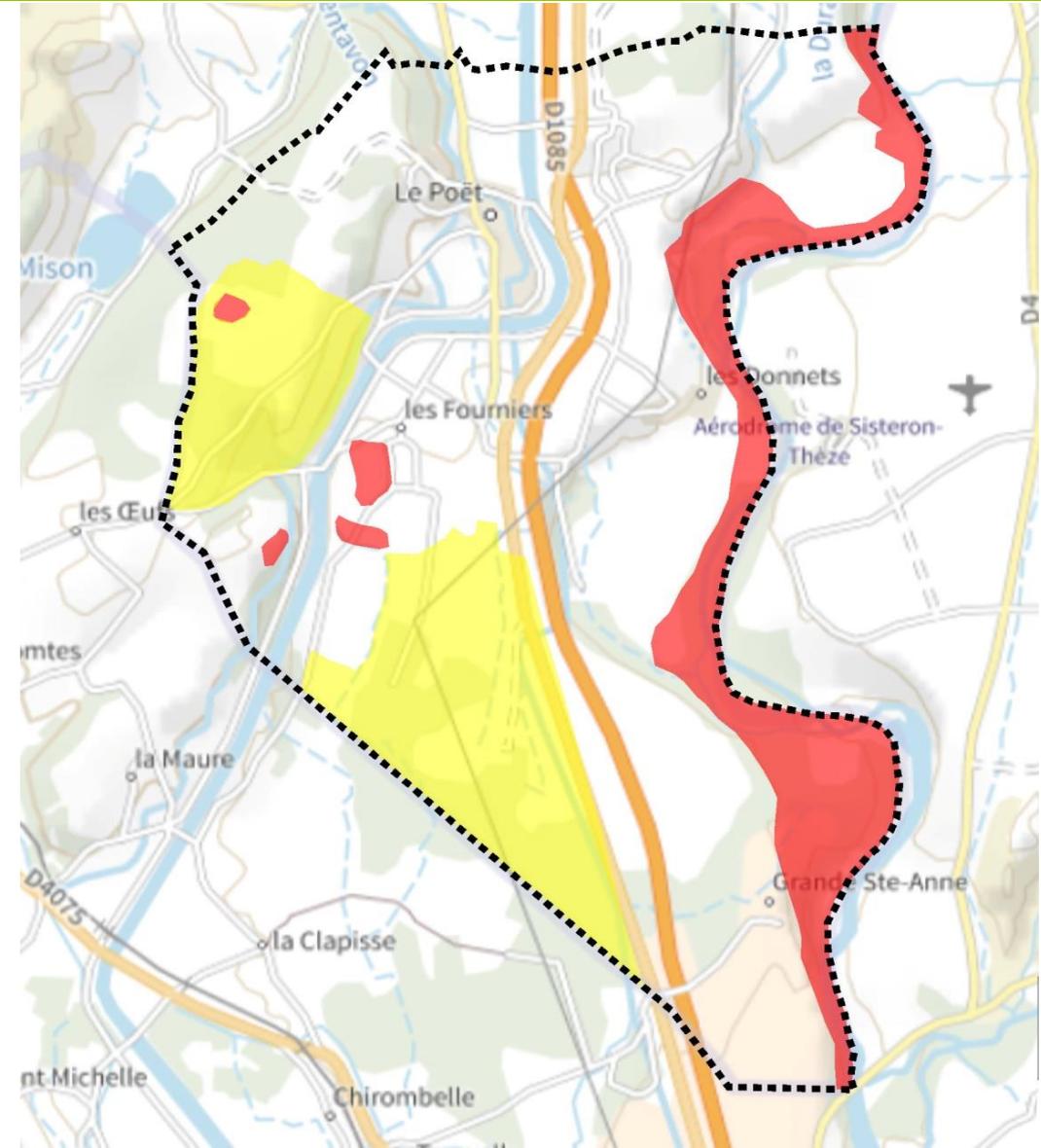
EURECAT

Carte synthèse des enjeux de biodiversité

En rouge : les zones à enjeux écologiques élevés : La Durance, sa ripisylve et la plaine humide associée, ainsi que les autres zones humides des terrasses alluviales

En jaune : les zones à enjeux écologiques notables, inscrites en ZNIEFF de type I : Chênaies pubescentes et milieux ouverts des terrasses alluviales (pelouses, garrigues et quelque zones cultivées)

En blanc : les zones de moindres enjeux, mais ponctuellement des zones à enjeux élevés peuvent être présents : zones humides non inventoriées, flore protégée dans les boisements et les cultures,...



DIAGNOSTIC

Environnement (Risques)

14

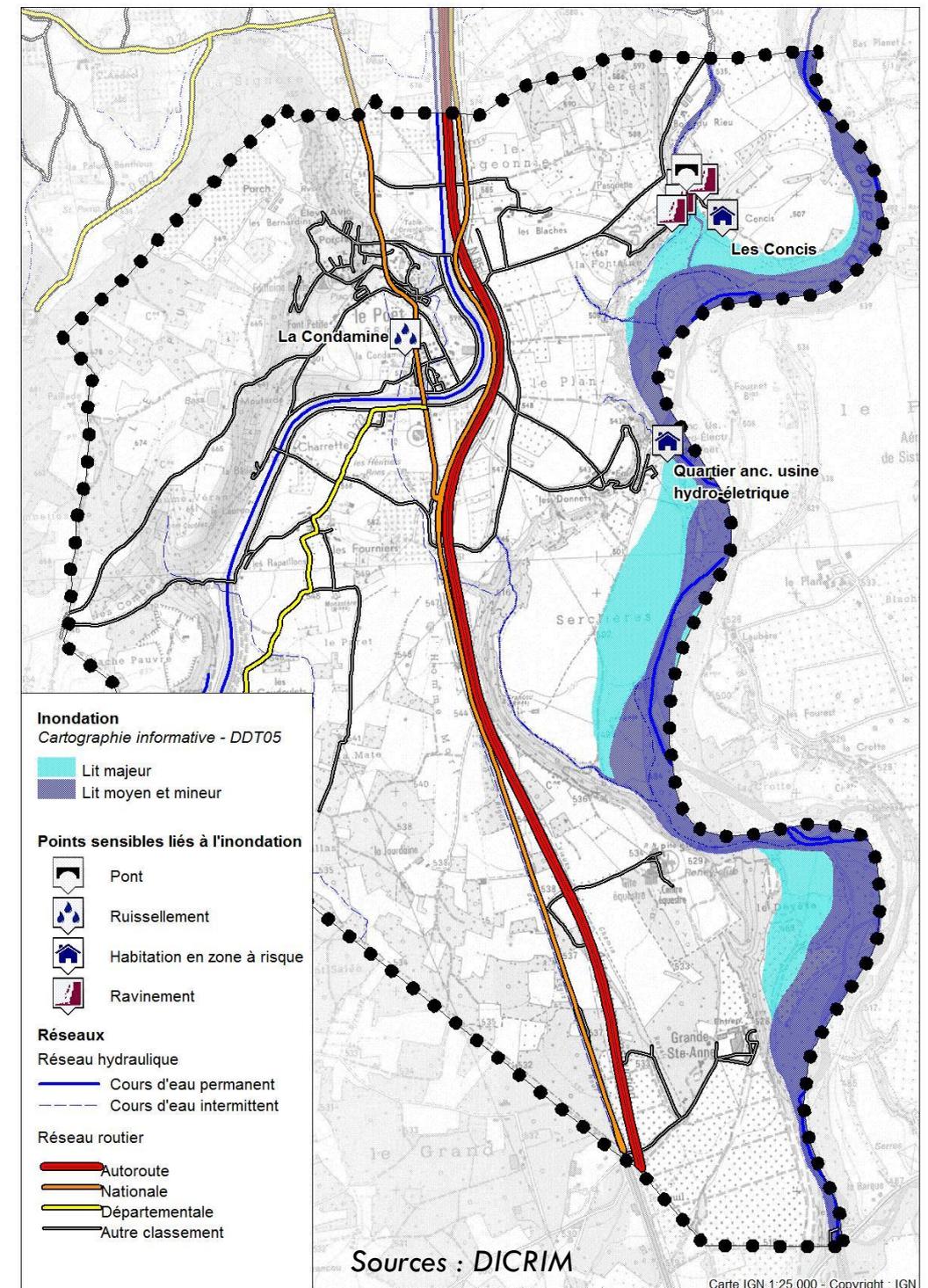
EURECAT

- ❑ **Inondations et/ou coulées de boues** : 1 Arrêté de catastrophe naturelle le 29/05/2008 (JO du 05/07/2008)

La commune du Poët fait partie de l'Atlas des Zones Inondables (AZI) "Haute Durance".

Les zones exposées concernent la plaine et principalement des zones agricoles. (Sces : DCS)

Crue du 30 Mai 1856 : "Le pont suspendu en fil de fer est tombé le 30 Mai à 19h30. Après la chute dans la Durance s'est ouvert un lit de 100 m de large environ alors que le pont avait un débouché linéaire de 53 m". (Sources : RTM 05)



Environnement (Risques)

15

□ Glissement de terrain

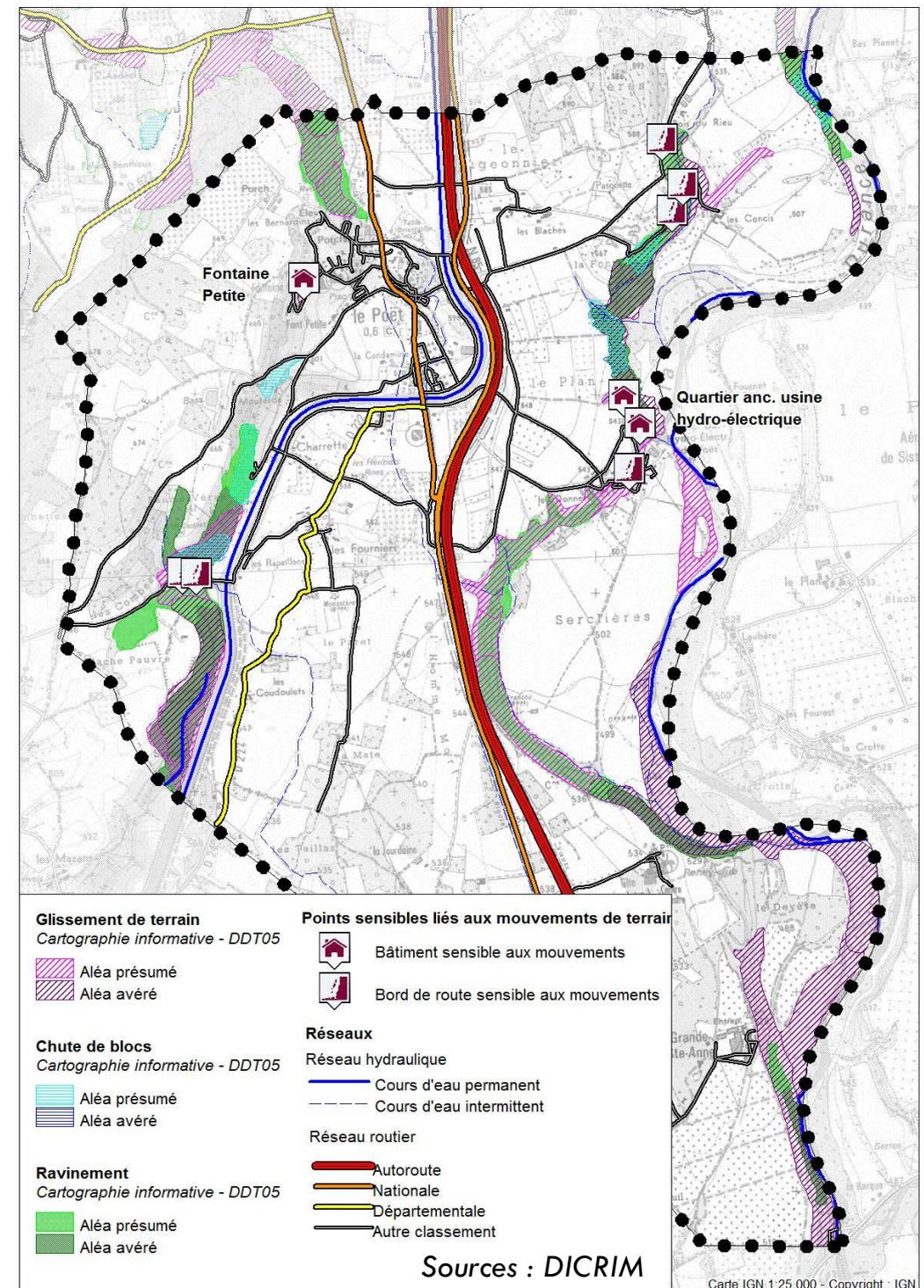
Quelques zones instables ou en solifluxion sont à signaler à Moutarde et sous le village.

□ Chutes de blocs

Risque d'éboulement au quartier des Bernardins et un versant en érosion (Sources : RTM 05)

□ Ravinement

Risque d'éboulement au quartier des Bernardins et un versant en érosion (Sources : RTM 05)



Environnement (Risques)

RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES – Aléa faible

17

EURECAT

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

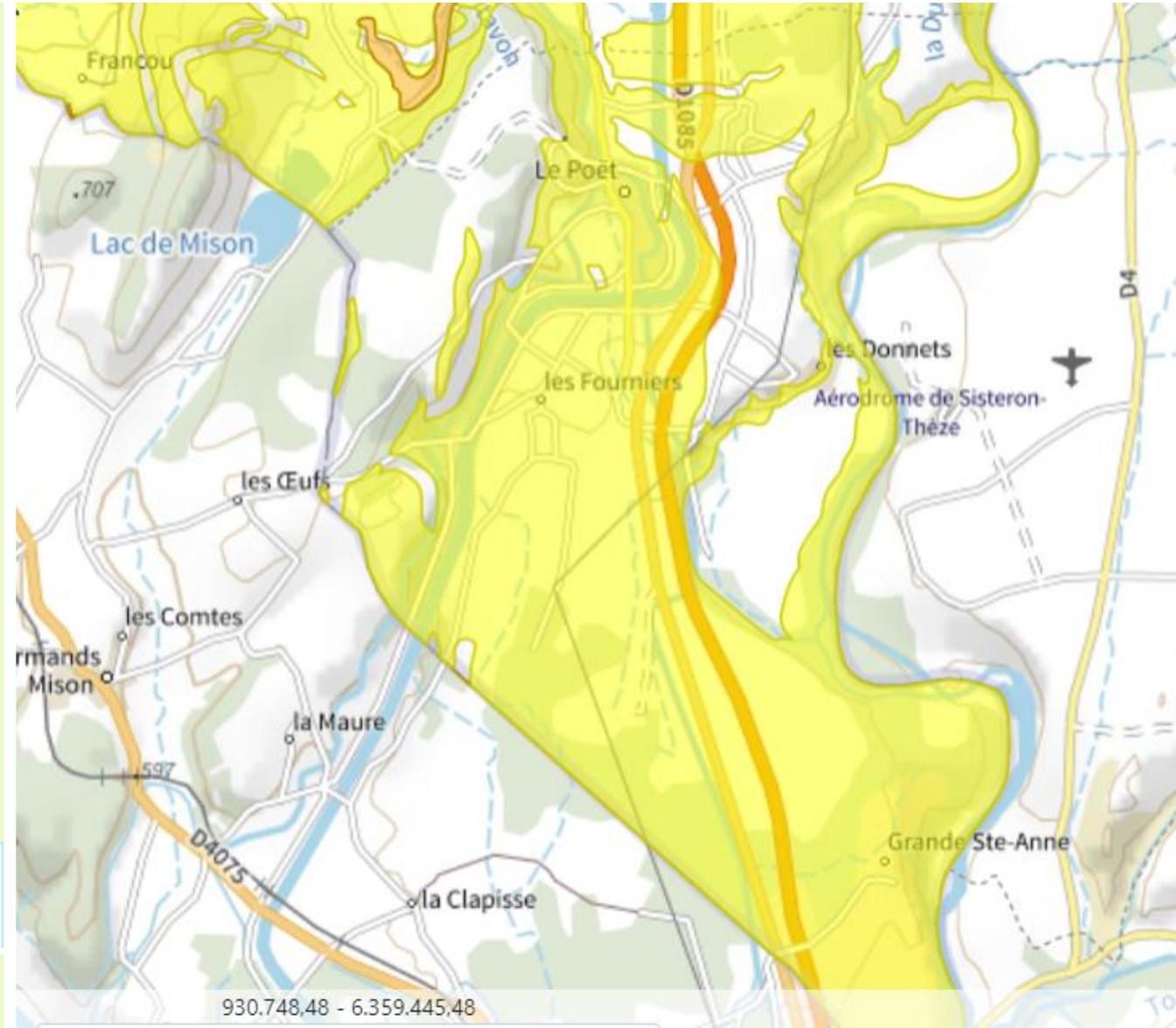
❑ Risque modéré ou 2/3

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche.

Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration).

Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées.

Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente de risque.



- Sources : <http://carto.geo-ide>

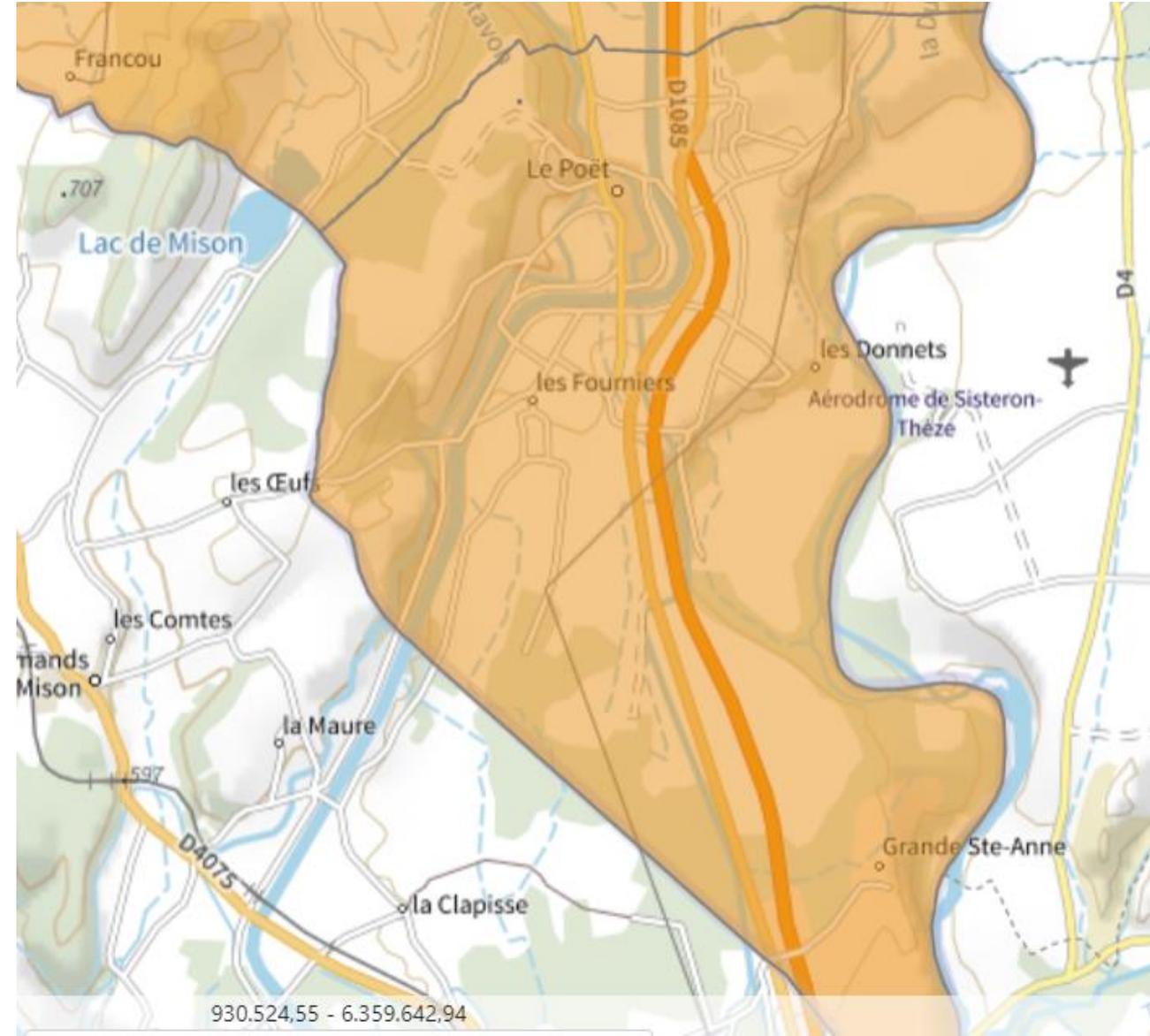
❑ Risque sismique

Séisme : sur l'échelle réglementaire, le risque sismique est **modéré** ou de niveau **3/5**.

NB : à partir d'un risque de niveau **2**, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique.

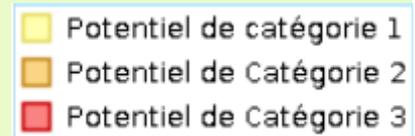


- Sources : <http://carto.geo-ide>

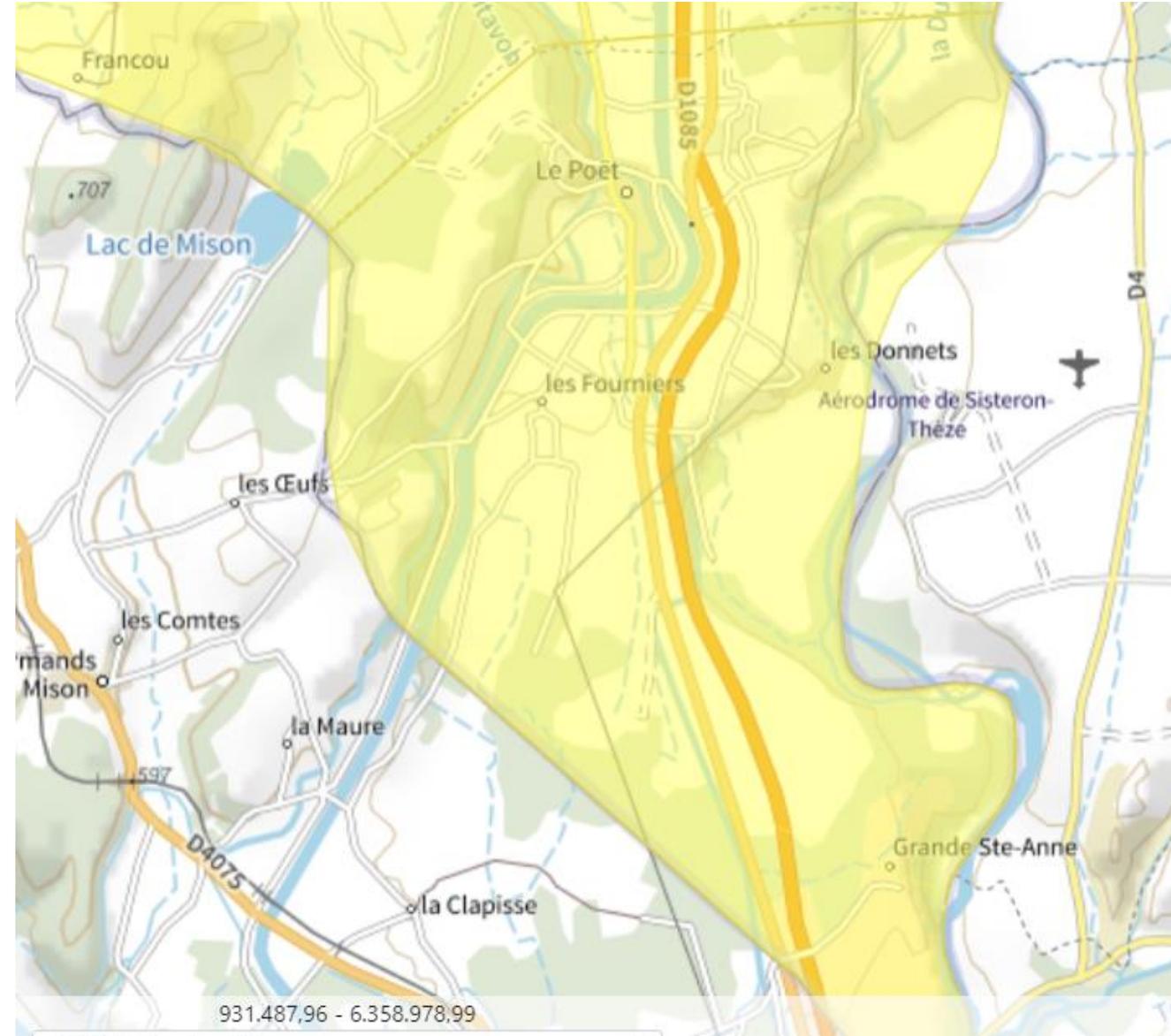


❑ Risque Radon

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



- Sources : <http://carto.geo-ide>



Environnement (Risques)

20

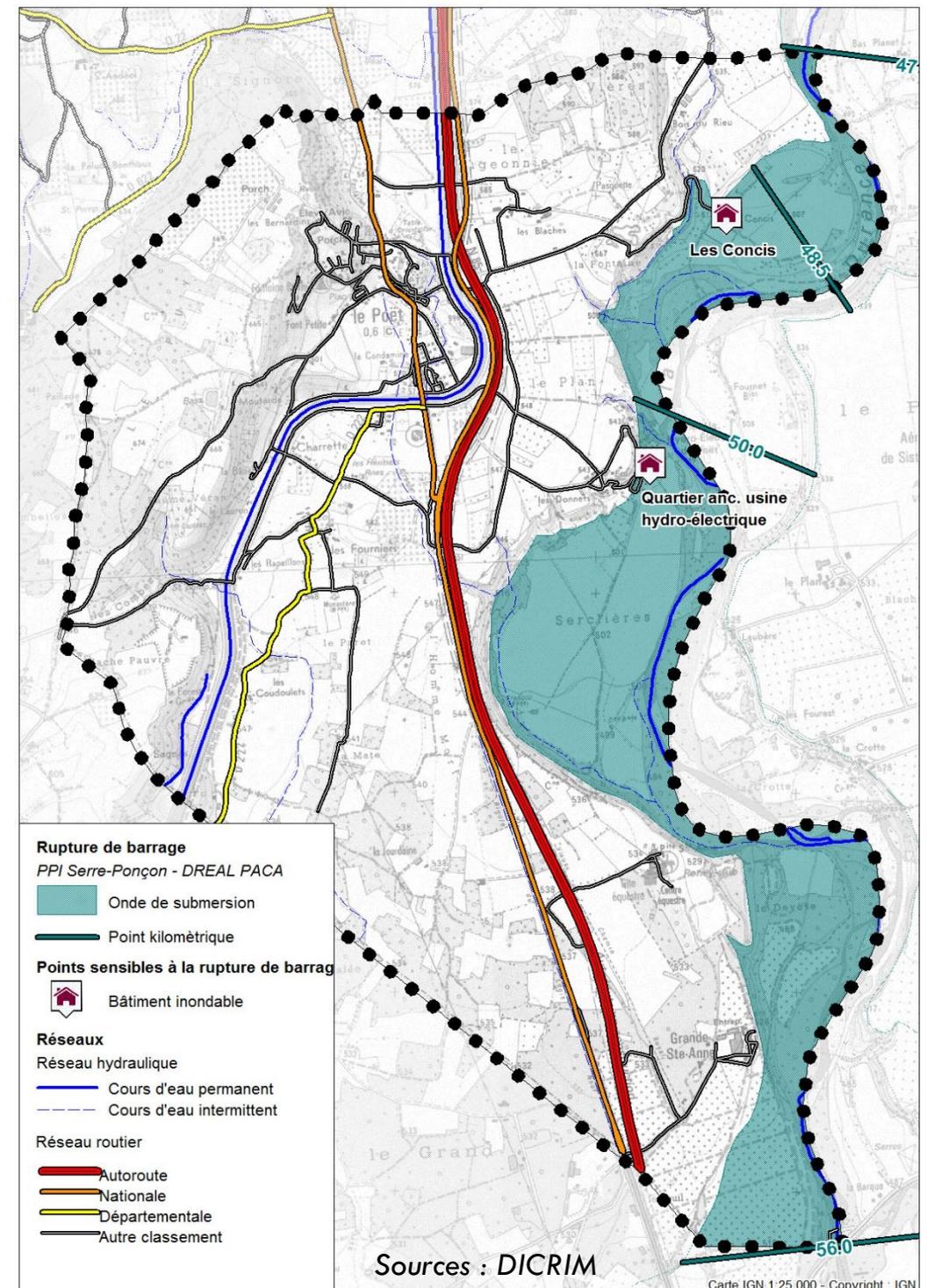
EURECAT

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

❑ Risque de rupture de barrage (Serre-Ponçon)

Définition du risque : La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une "vague" (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.

Sources : Géorisques



Environnement (Risques)

21

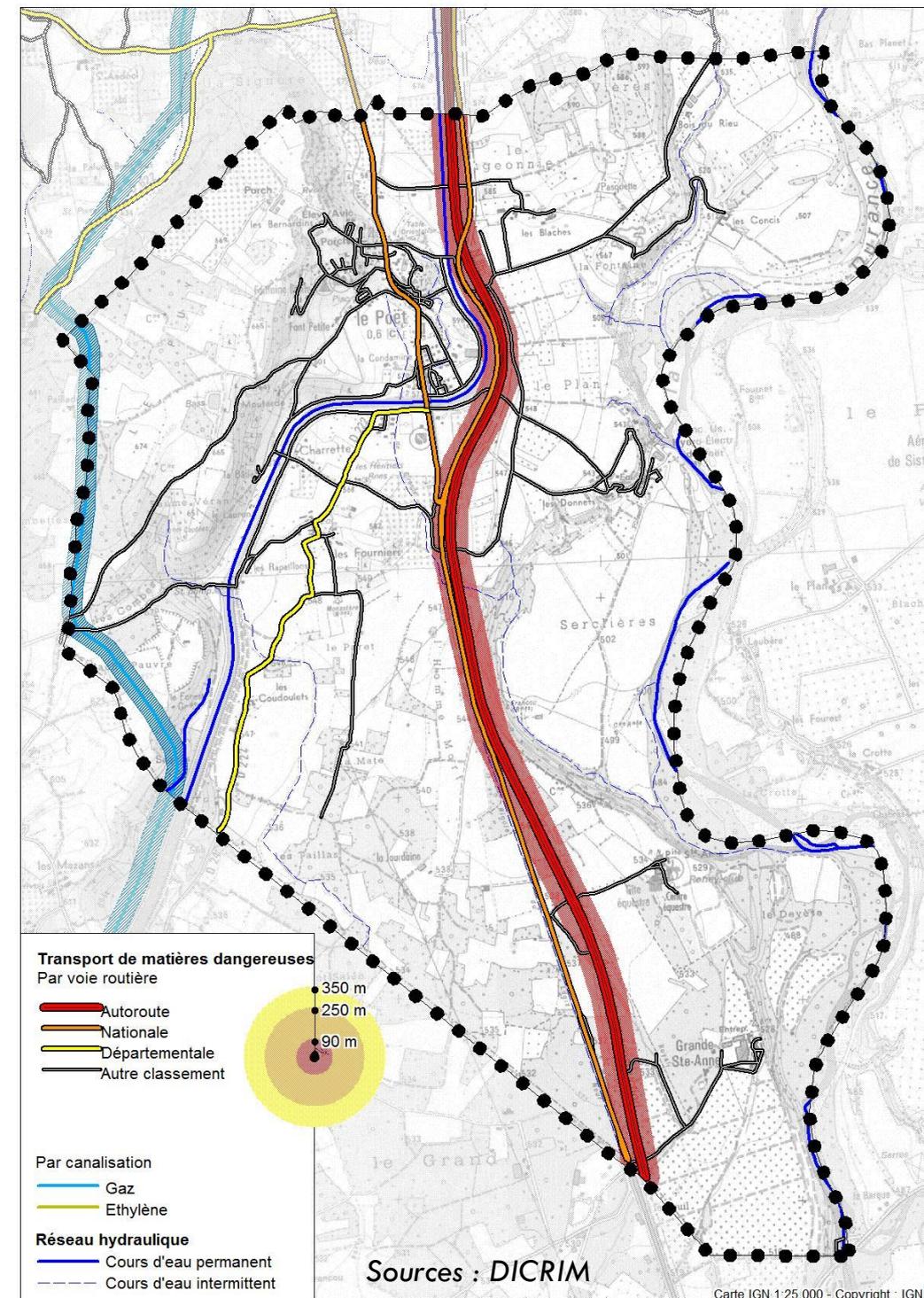
EURECAT

❑ Canalisations souterraines (gaz naturel sous pression traversant la commune du Sud au Nord)

Définition du risque : Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

❑ Transport de matières dangereuses par voies routières

Autoroute A51 & reliant Aix-en-Provence à la Saulce et la Route Départementale n°1085 reliant Grenoble à Marseille et passant par Gap RD 1085 (Sces : DCS)



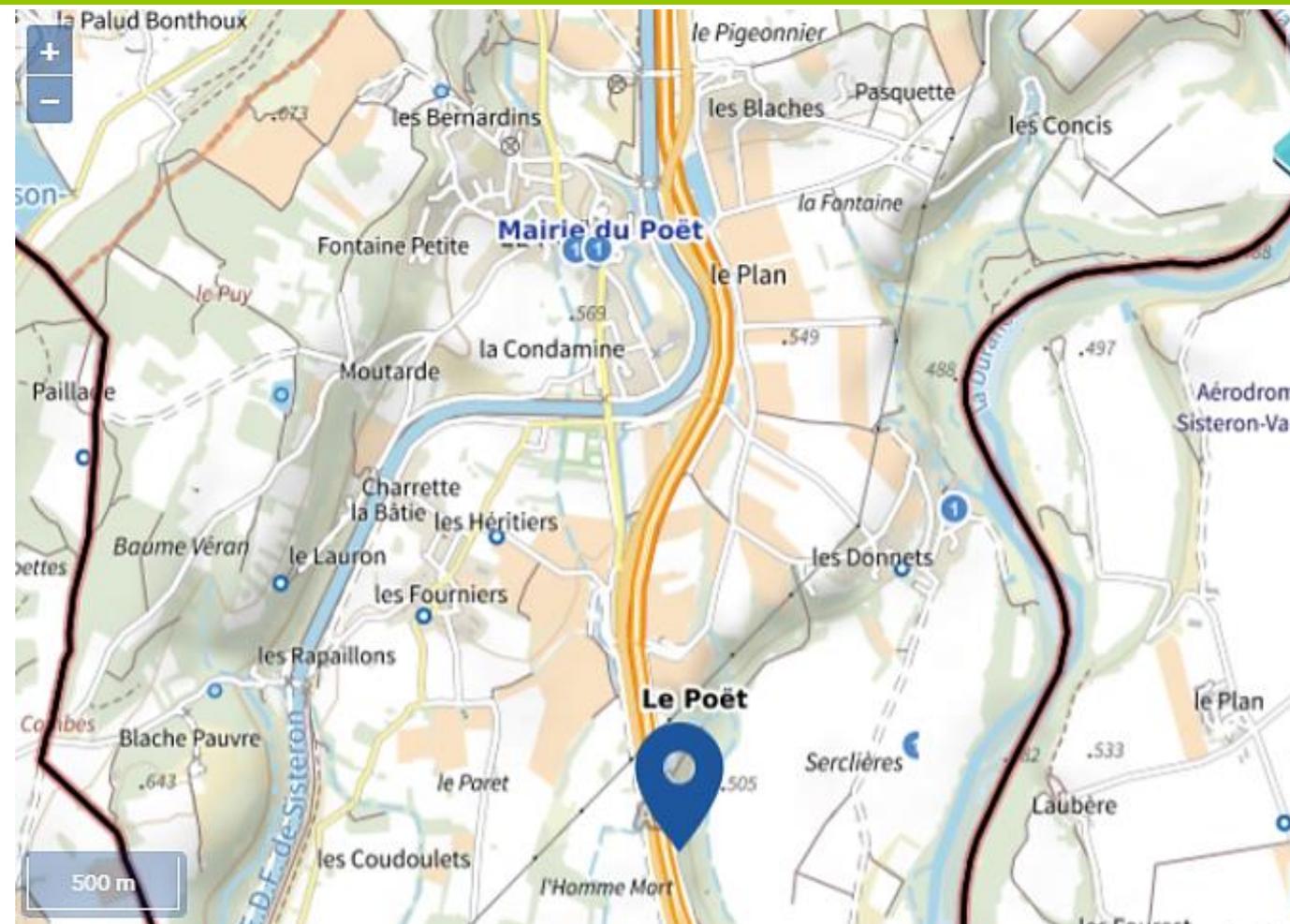
DIAGNOSTIC TERRITORIAL

❑ Risque de pollution des sols

Définition du risque : Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

5 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune

Identifiant	Nom établissement	État	Activité principale
SSP3978867	Usine hydro-electrique	En arrêt	
SSP3978866	Menuiserie	En arrêt	
SSP3978349	Menuiserie	En arrêt	
SSP3978346	Dépôt d'explosifs	En arrêt	
SSP3978345	Décharge d'ordures ménagères	En arrêt	



Localisation des anciens sites industriels et activités de service



Zones des anciens sites industriels et activités de service

- Sources : Géorisques

Points positifs, atouts, forces

- ❑ Une richesse environnementale
- ❑ La Durance
- ❑ Peu de risques sur des secteurs à enjeux
- ❑ Le canal (aspersion / agriculture)

Points négatifs, contraintes, faiblesses

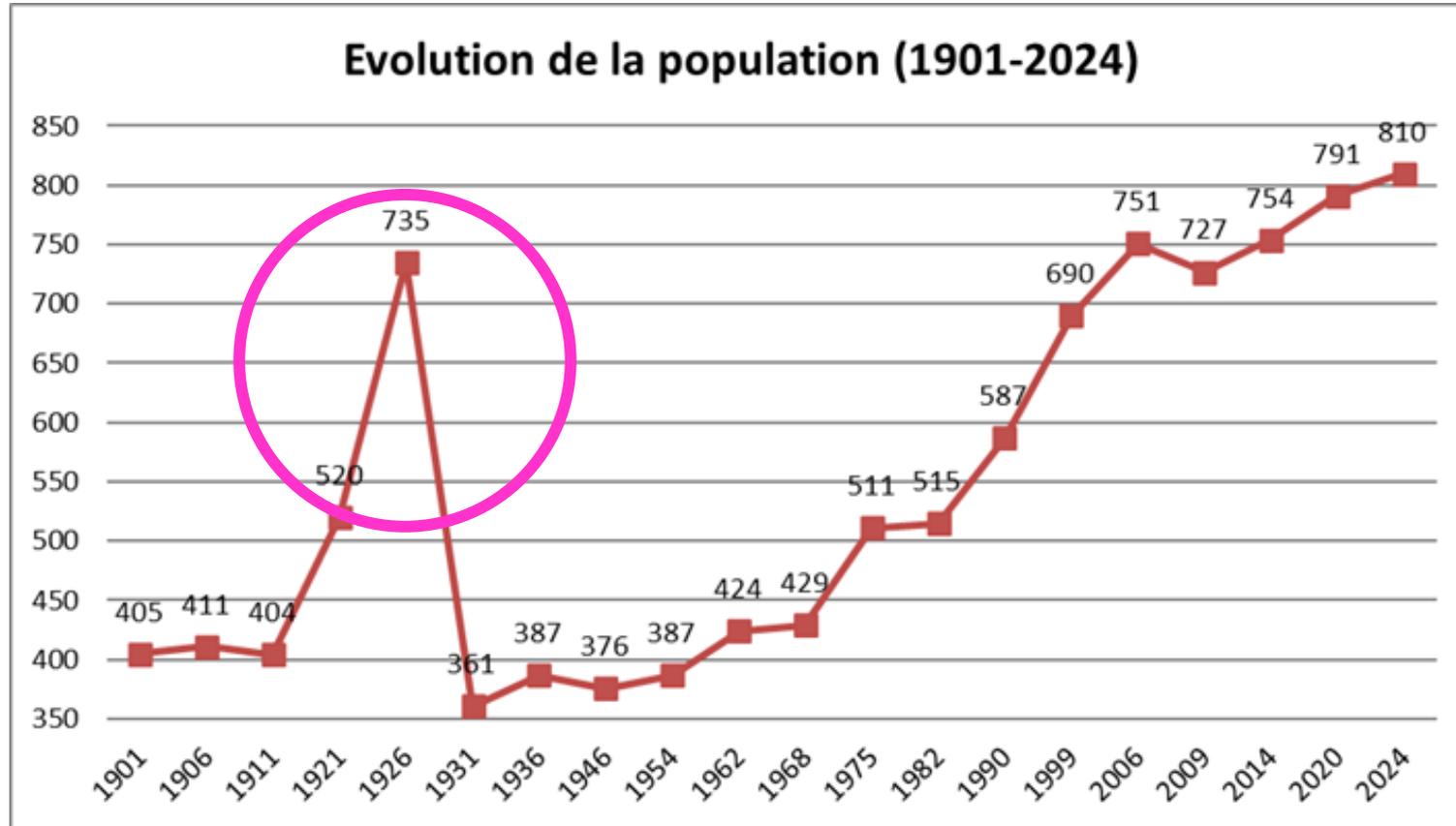
- ❑ Les infrastructures (canal, RD 1085, A51) qui traversent la commune générant des contraintes et des risques
- ❑ Un besoin de mise en valeur de l'environnement pour le tourisme et les loisirs
- ❑ Une absence de forêts publiques
- ❑ La Durance

ENJEUX

- **La Durance**
- **L'eau (aspersion)**

Démographie

- Population en 2024 : **810 habitants** (Sources communales)
- De 1901 à 1968, une population relativement stable avec cependant une forte augmentation de population entre 1911 et 1931 (???)
- A partir de 1968, population en progression régulière : +89% en 56 ans (1,6%/an).

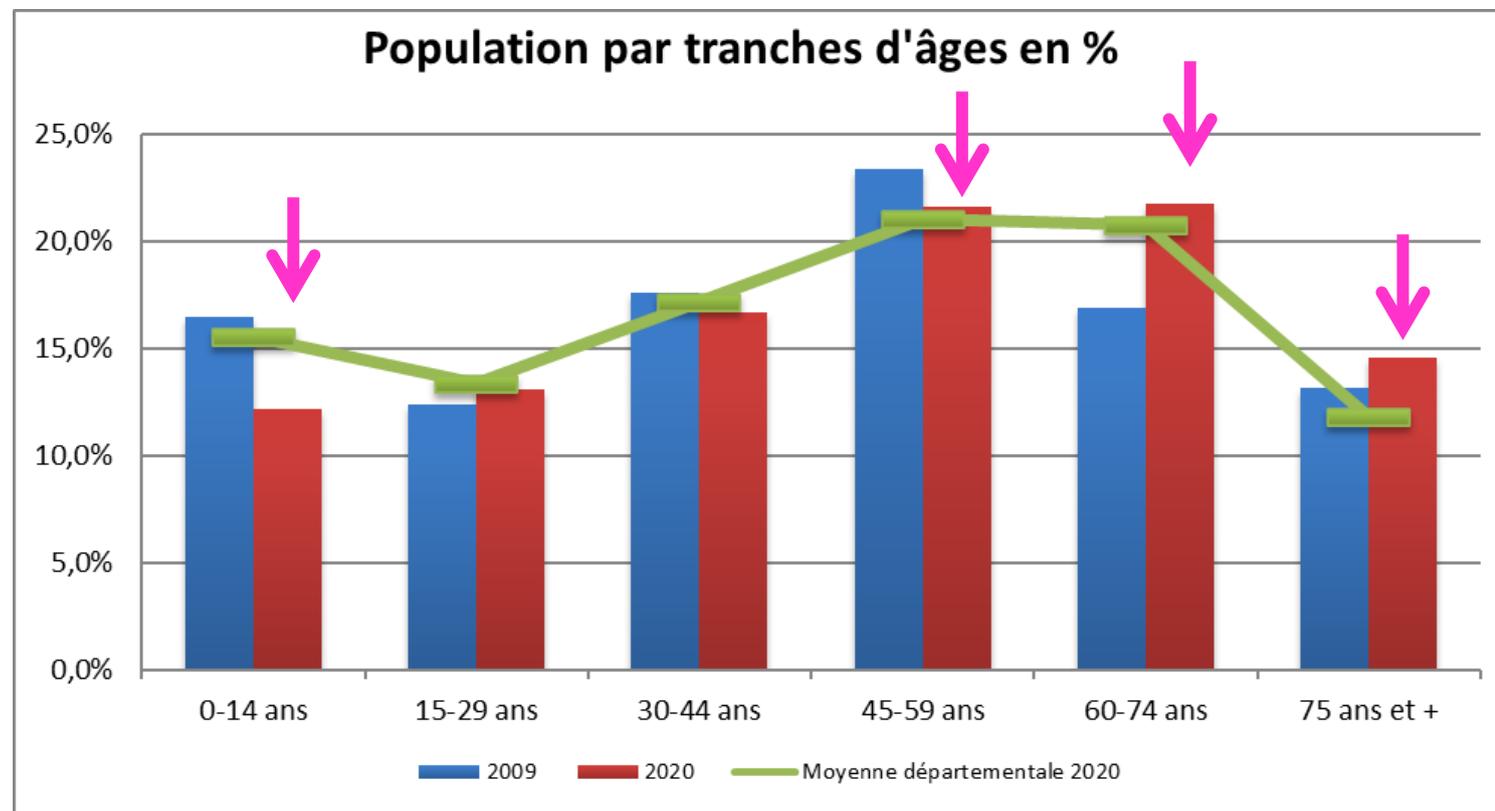
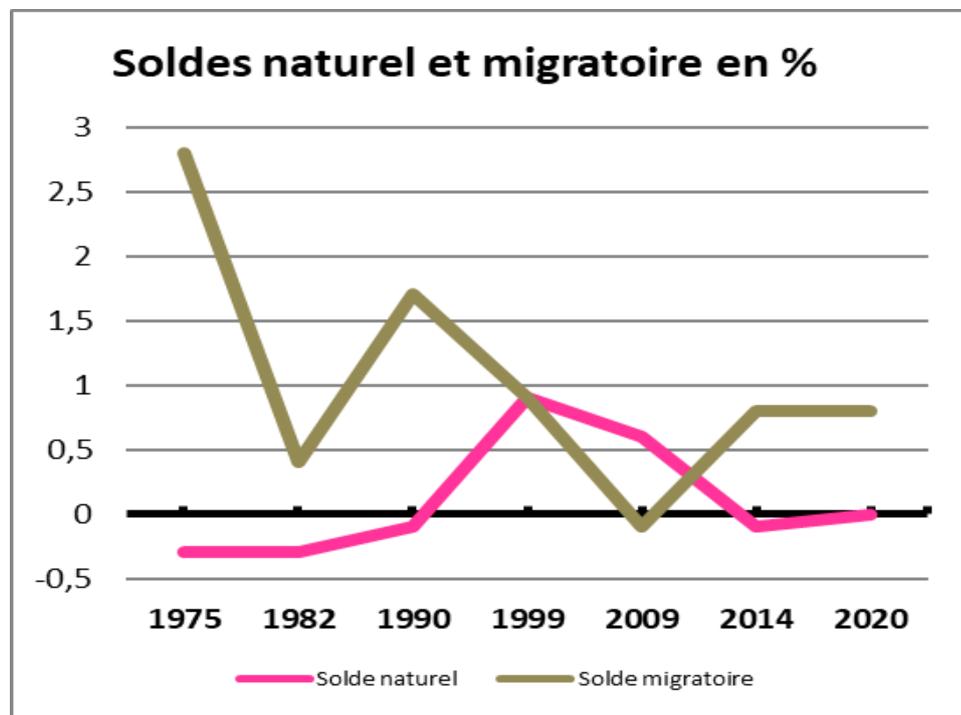


Evolutions démographiques
2014-2024 : + 7,4 %, soit + 0,74%/an
2009-2014 : + 3,7 %, soit + 0,74 %/an
1999-2009 : + 5,4 %, soit + 0,54 %/an

1901-1968 : +5,9%
Département 05 : -16,2%

1968-2024 : +89%
(soit +1,6 %/an ou 6,8 habitants/an)
Département 05 de 1968 à 2021 : + 53,5 %

Démographie



→ Une commune qui vieillit

Indice de vieillissement

Le Poët	89 (1999)	127 (2020)
Département 05	74 (1999)	120 (2020)

Les moins de 14 ans sous-représentés

Les 15-29 ans dans la MD*

Les 45-60 ans dans la MD*

Les 60 ans et + sur-représentés

MD* : Moyenne départementale

Points positifs, atouts, forces

- Une courbe démographique croissante et régulière

Points négatifs, contraintes, faiblesses

- Le vieillissement de la population
- Un déficit des jeunes

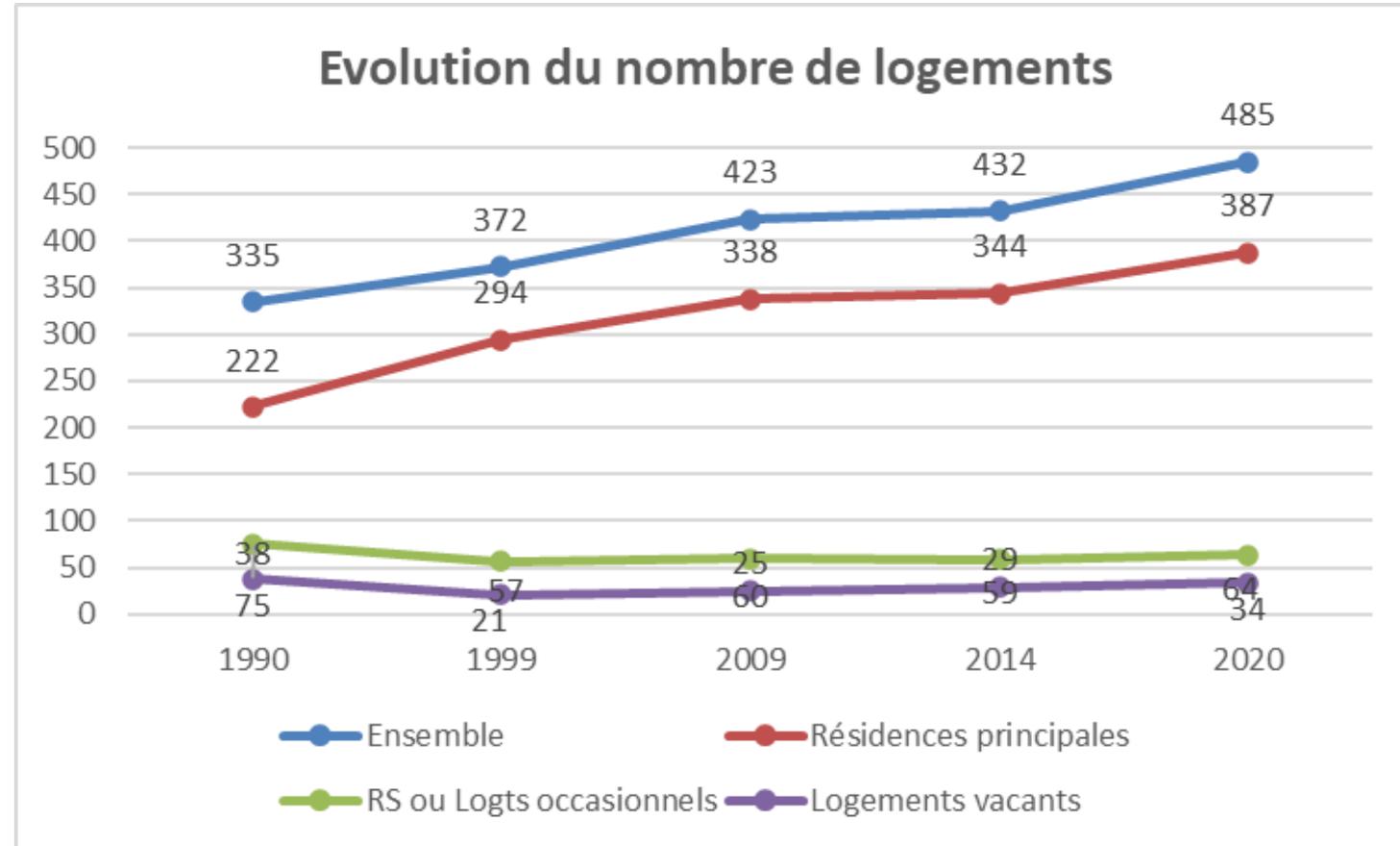
ENJEUX

→ **Le rajeunissement de la population**

Constructions - Habitat

Une politique foncière active depuis une vingtaine d'années (4 lotissements). Un parc de logements essentiellement représenté par la maison individuelle (80%)

- ❑ **485 logements en 2020** (INSEE)
- ❑ De 2009 à 2020, 62 logements construits, soit 5,6 logements/an
- ❑ En 2020, environ 53% des ménages en résidences principales habitent la commune depuis moins de 10 ans



Densités

2020 : 2,03 personnes / logement

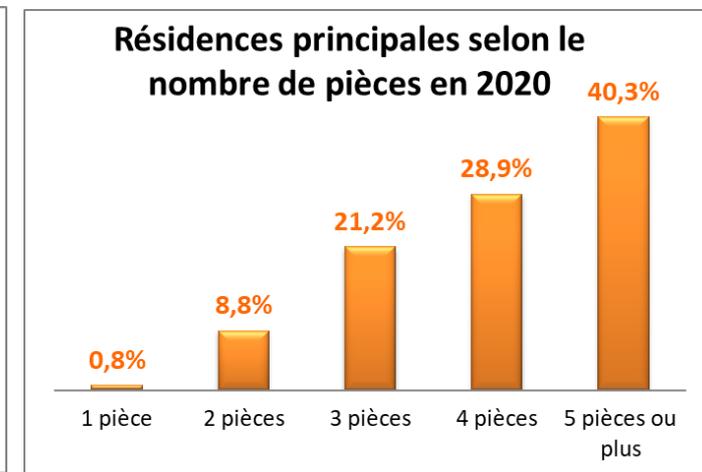
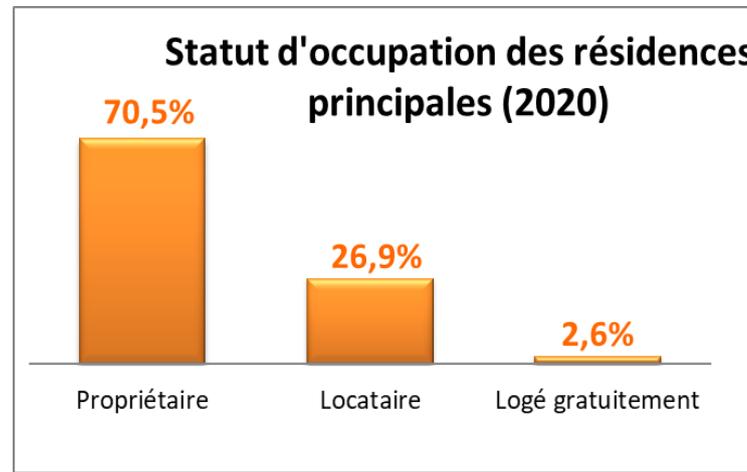
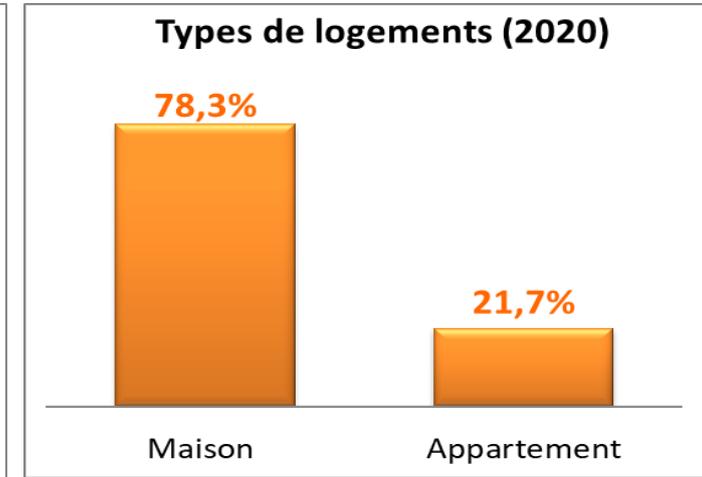
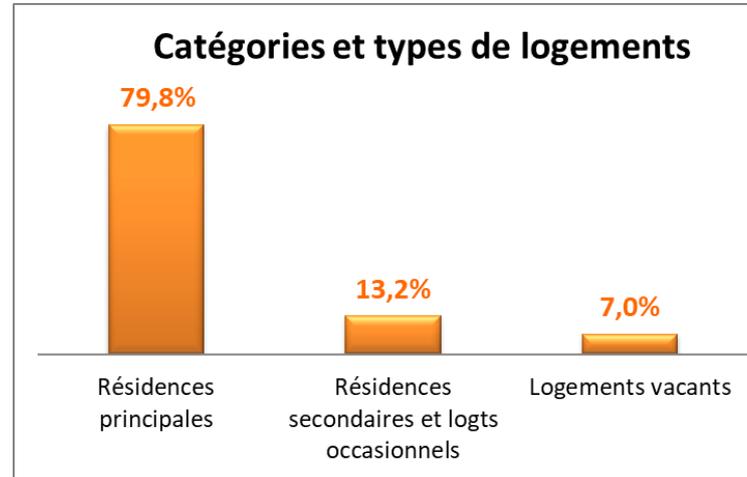
2014 : 2,19 personnes / logement

1999 : 2,35 personnes / logement

→ **Un parc de logements en croissance**

Constructions - Habitat

- **Un parc de logements où :**
 - Une majorité de résidences principales (**79,8%**)
 - La maison : type majoritaire (**78,3%**)
 - Un parc locatif bien représenté **29,5%** (114 logt)
Moyenne départementale = 38,5%)
 - 35 logements communaux
 - Peu de petits logements (**9,6% d'1 ou 2 pièces**)
 - Logements vacants (**7%, soit 34 logements**)



→ Une majorité de grands logements

Constructions – Habitat **Forces, faiblesses et enjeux**

Points positifs, atouts, forces

- ❑ Un grand nombre de logements communaux et locatifs
- ❑ Un rythme de construction important
- ❑ Réalisation des 2 lotissements qui ont boosté la construction entre 2010 et 2020
- ❑ Des prix du foncier abordables

Points négatifs, contraintes, faiblesses

- ❑ Un manque de petits logements
- ❑ Des terrains constructibles dispersés
- ❑ Un manque de logements d'un point de vue des entreprises
- ❑ Des demandes en logements non satisfaites

ENJEUX

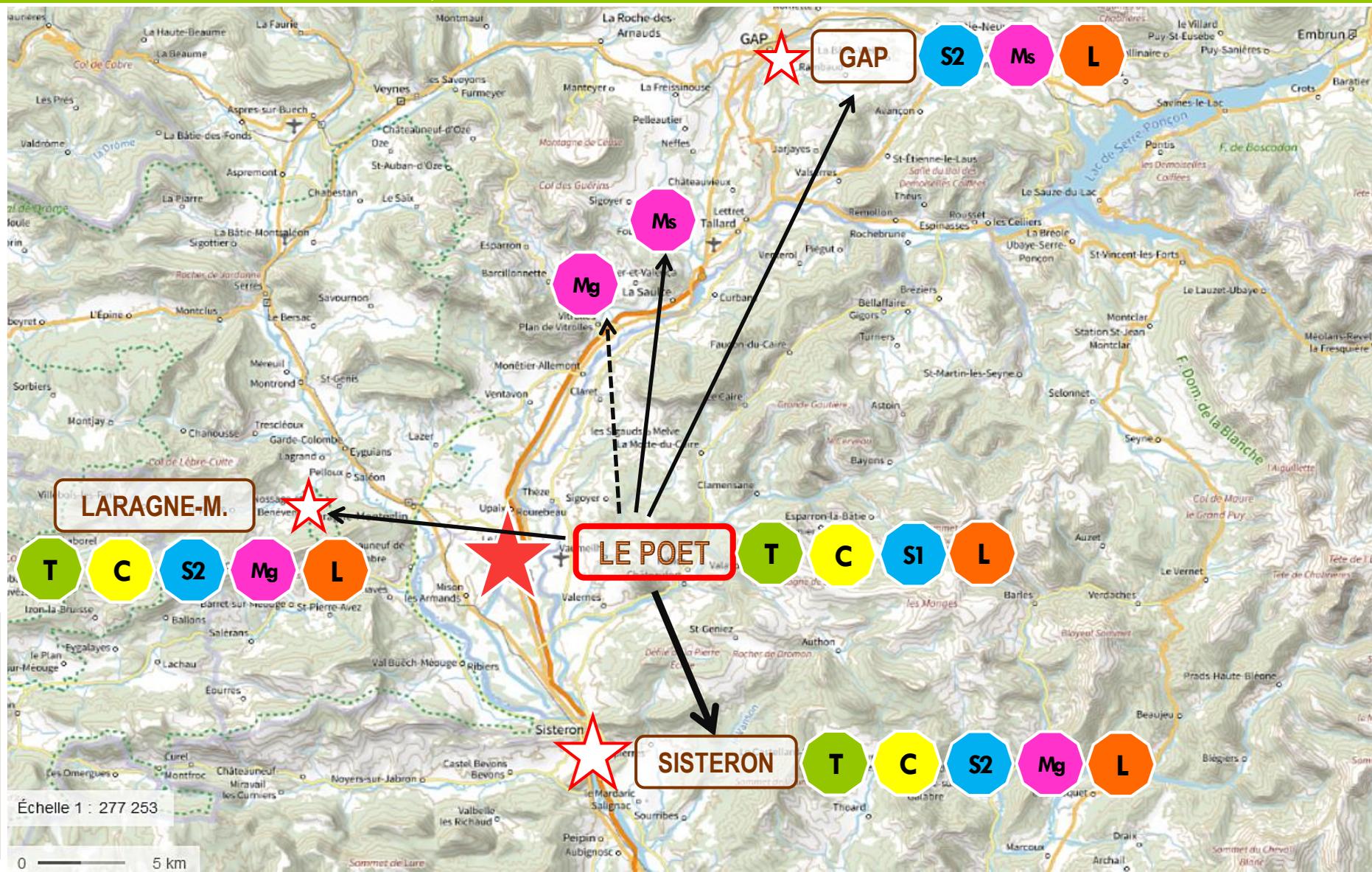
- **L'accès au logement**
- **La diversification du type de logements**

Economie (Bassin d'emploi)

LES PRATIQUES DU TERRITOIRE

- T** Travail
- C** Courses
- Mg** Médecins généralistes
- Ms** Médecins spécialistes
- S1** Scolarité primaire
- S2** Scolarité secondaire
- L** Loisirs - Culture
- ★** Centralités

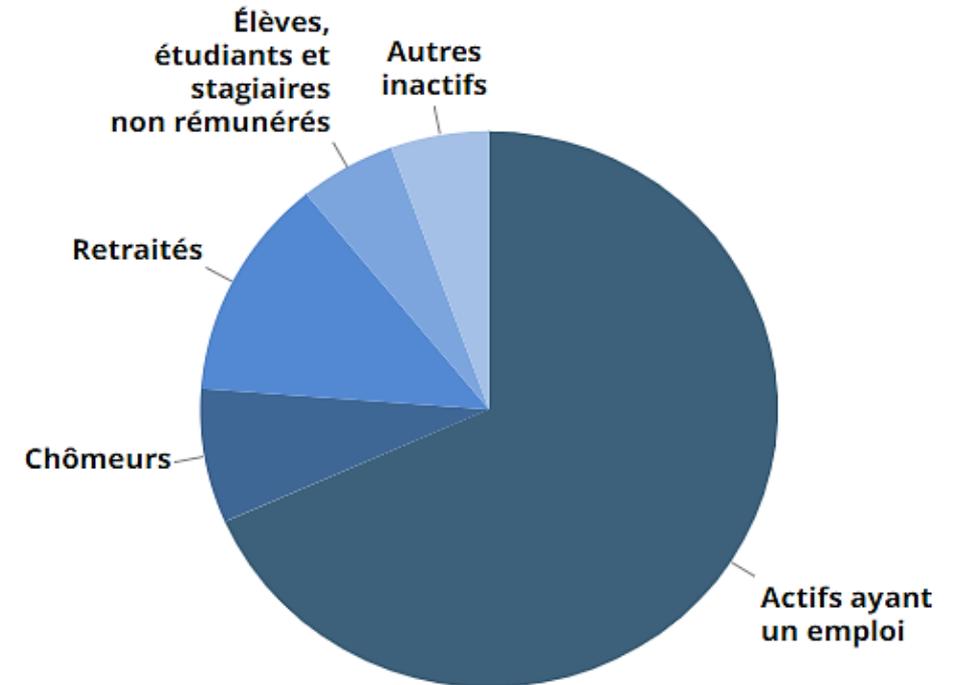
Particularité : La vallée de la Durance est un axe majeur de déplacement, Sisteron y joue un rôle important. Laragne et la Saulce sont des centralités secondaires.



Economie (Emploi et activités)

- ❑ **Taux d'activité** : **76,1%** de la population communale totale est **active** (taux d'emploi : 68,4 % et de chômage : 7,8 %) - 2020
- ❑ **147 emplois** sur la commune (2020) (160 en 2009)
- ❑ **43,8 % (336)** de la population active occupée travaille sur place - dans la zone - et 22,4% (75) sur la commune)
- ❑ **58 activités professionnelles (Ets)** en 2020 : 6 activités de construction, 6 commerce/restauration, 4 activités de service, 14 activités industrielles, 10 activités spécialisées
- ❑ **8 créations d'entreprises** en 2022 dont 7 individuelles (en légère baisse)
- ❑ **Un niveau de vie** (revenu médian : 1871€ nets/UC/mois en 2021)
 - ❑ moyenne départementale : 1 807 €
 - ❑ moyenne nationale : 1 908 €

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2020



L'équilibre économique de cette région repose depuis longtemps sur l'agriculture et depuis quelques décennies sur l'arboriculture. Mais elle repose aussi sur une activité industrielle ancienne (Canteperdrix, EDF). La production d'énergie renouvelable décarbonée s'est développée ces dernières années.

Le tourisme se développe plus tardivement

Economie (Tourisme)

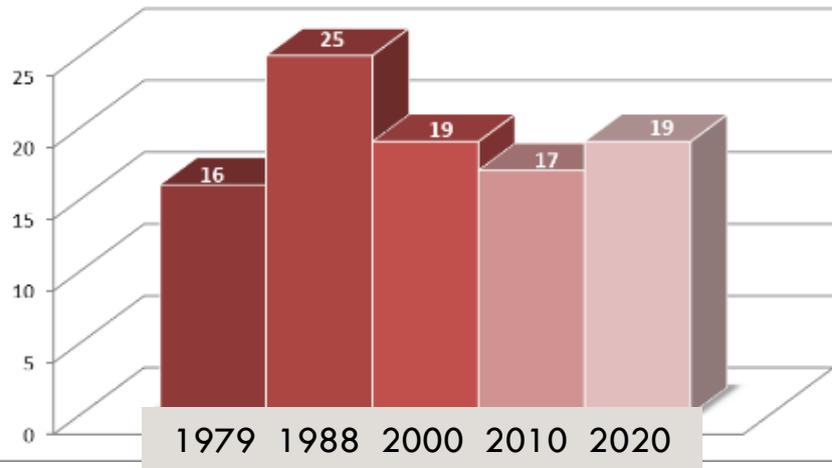
- ❑ La commune s'inscrit dans un cadre géographique, paysager et historique préalpin exceptionnel, non loin de Sisteron, aux portes des Alpes de Haute-Provence, propice au développement touristique
- ❑ Une activité touristique surtout estivale (tourisme "doux" ou "vert" existe (randonnée, centre équestre) et est à développer.
- ❑ De nombreux équipements culturels et sportifs et de loisirs sur place et à proximité :
 - ❑ City stade (2019)
 - ❑ Piscine (1995)
 - ❑ Cantine scolaire (2006)
 - ❑ Médiathèque (2014)
 - ❑ Espace La Durance (associations) 2020
 - ❑ Salle des fêtes
 - ❑ Maison assistantes maternelles

Il n'y a pas d'hôtel (lits banalisés) sur la commune. Hormis quelques résidences secondaires (13 % en 2020), un camping (5 emplacements) et quelques gîtes.

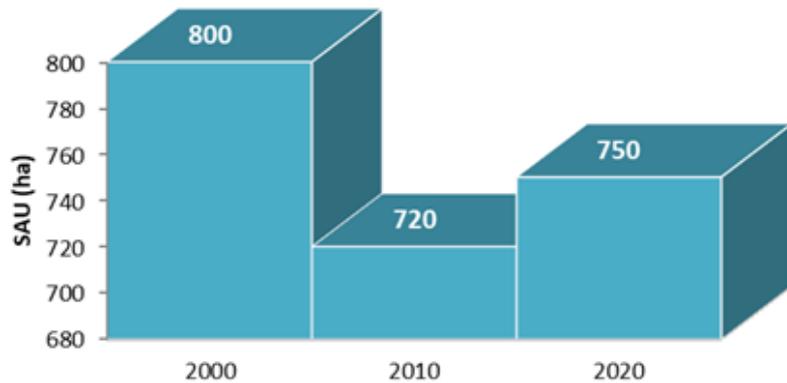
→ **Une capacité d'accueil touristique d'environ 296 personnes (256 personnes en RS + 40 lits touristiques)**

Economie (Agriculture)

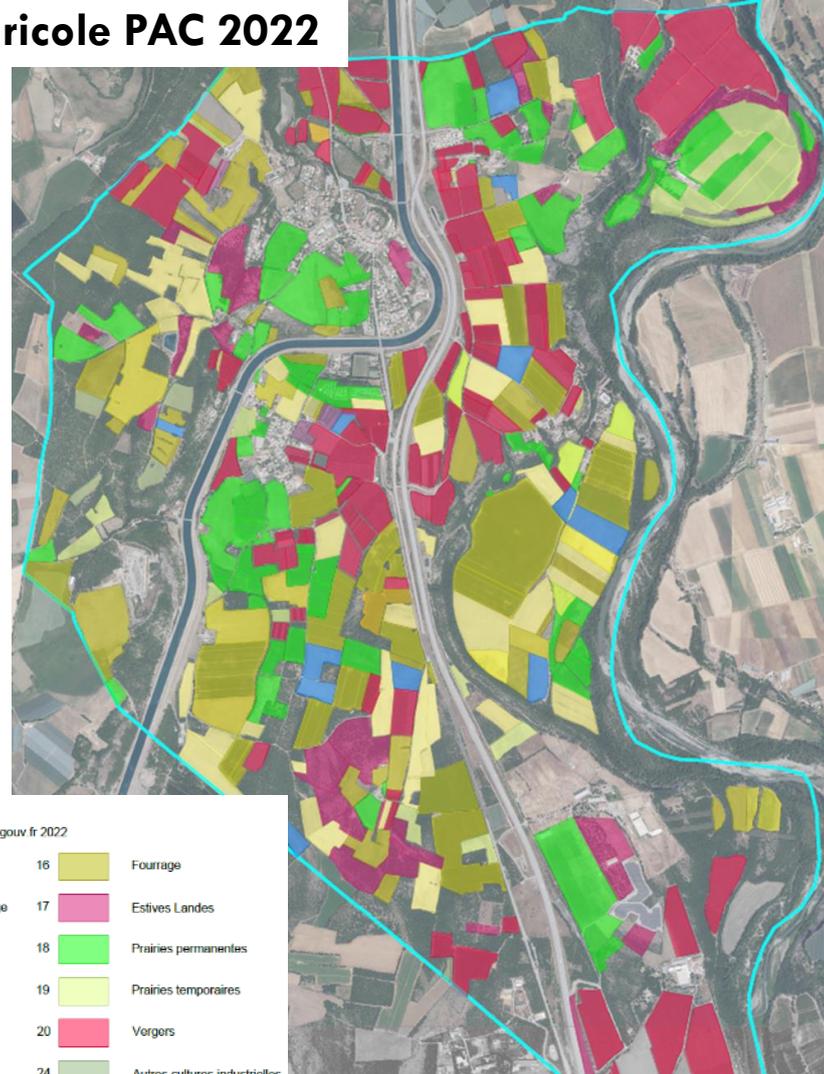
Nombre d'exploitations
RA2020



SAU communale
RA2020



Surface agricole PAC 2022



Légende PAC

Sources : D'après Data.gouv.fr 2022

- | | | | |
|----|------------------------|----|-------------------------------|
| 01 | Blé tendre | 16 | Fourrage |
| 02 | Maïs grain et ensilage | 17 | Estives Landes |
| 03 | Orge | 18 | Prairies permanentes |
| 04 | Autres céréales | 19 | Prairies temporaires |
| 05 | Colza | 20 | Vergers |
| 06 | Tournesol | 24 | Autres cultures industrielles |
| 07 | Autres oléagineux | 25 | Légumes - Fleurs |
| 11 | Gel | 28 | Divers |

Orientation agricole de la commune :
Fruits et autres cultures permanentes

SAU communale (2020) :
750 ha (48% du territoire)
SAU moyenne des exploitations : 39,5 ha

→ Une agriculture bien présente

Economie (Agriculture)

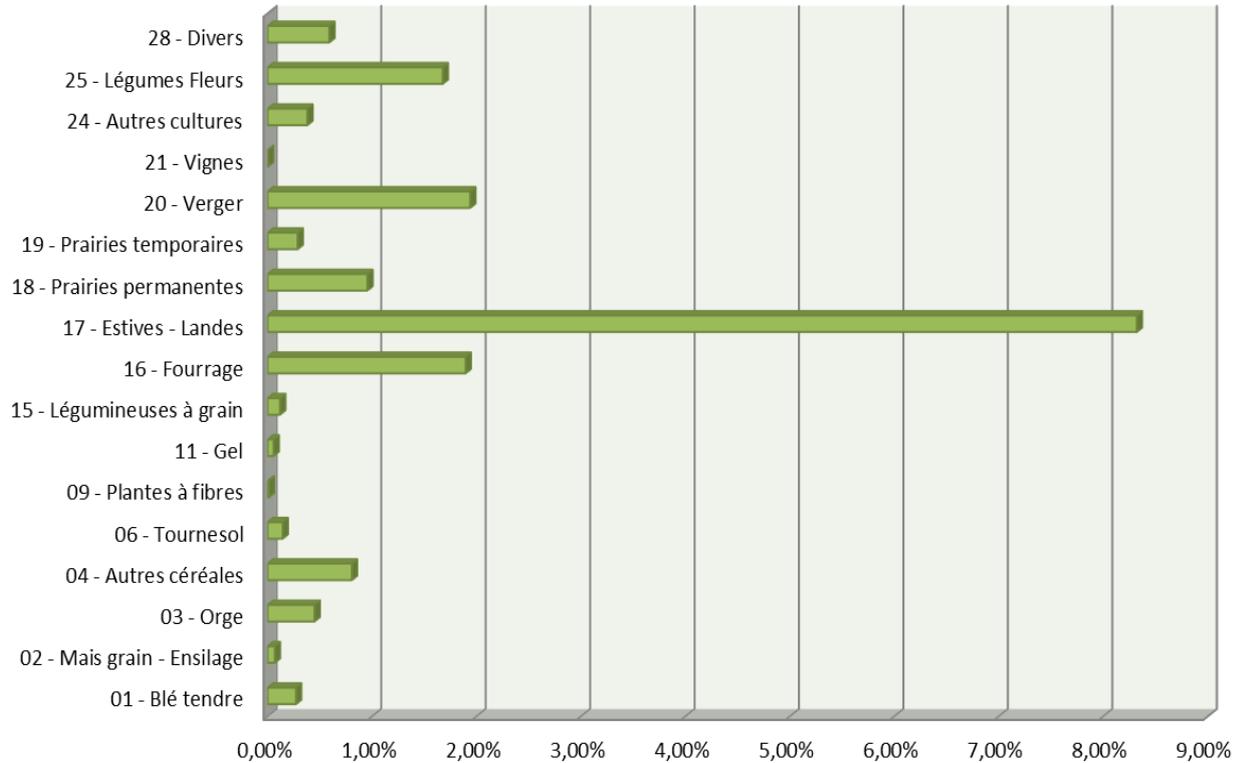
34

EURECAT

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

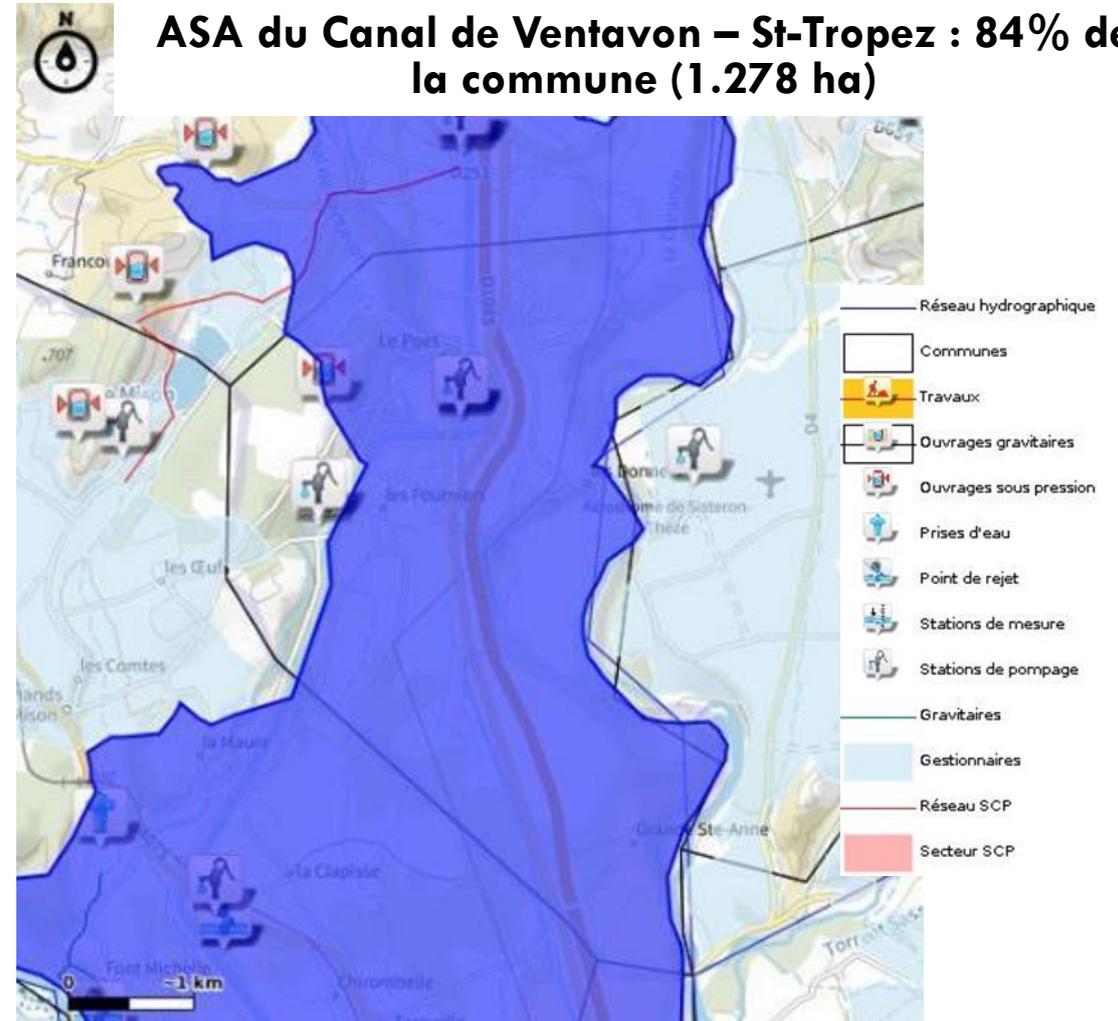
Surface agricole PAC 2022

Cultures



Les productions animales : 8 exploitations sont concernées par des productions animales (Ovins, bovins, caprins et équins)

ASA du Canal de Ventavon – St-Tropez : 84% de la commune (1.278 ha)



→ Une agriculture bien présente

Points positifs, atouts, forces

- ❑ Un tissu économique diversifié (artisanat, services, industries, tertiaire et agriculture)
- ❑ Une agriculture dynamique
- ❑ La présence de l'aspersion

Points négatifs, contraintes, faiblesses

- ❑ Peu d'emplois sur place

ENJEUX

- **L'emploi sur place**
- **Les services à consolider**

Equipements - Services - Transports

- ❑ **Assainissement Collectif (Régie cnale) :**
- ❑ 2 STEP : Le village/Petite Ste Anne (Gironde) (1.000 EH) 2006, Les Donnets (180 - 250 EH) 2015
- ❑ Télégestion des STEP
- ❑ **Assainissement Non Collectif (SPANC) :** la Gde & Petite Ste Anne, le Seuil/La Jourdanne, Les Coudoulets, ZA Grandes Blaches, Beffie, Baume Véran (46 habitants.)
- ❑ Taux desserte par les réseaux : 90 %
- ❑ **Schéma Directeur d'Assainissement (2004)**
- ❑ **Réseau pluvial séparatif au Village (80%)**
- ❑ **Ramassage OM & déchetterie intercommunal (CCSB)**

- ❑ **Eau potable :** 492 m³/j (3.280 personnes) - Sources : SDAEP 2011
- 4 sources d'approvisionnement :
 - Source du Canal : 43.000 m³/an, débit de prélèvement 72 m³/h (80%)
 - Source de Baume Véran : 42.000 m³/an, débit de 8 m³/h
 - Source de Blâche Pauvre / La Beffie
 - Source du Château/Concis
 - (Source de Charrette/Moutarde (Source abandonnée))
- Réservoirs : Ville Haute (2x50 m³), Bernardin (300 m³), Beffie (60 m³) & Concis (300 m³)
- ❑ **Régie communale jusqu'en 2026, télégestion des bassins**
- ❑ Mise en place de compteurs télérelevables
- ❑ Conformité des prélèvements : OUI
- ❑ Ressources en eau ayant fait l'objet d'une procédure de périmètre de protection : OUI
- ❑ **Rendement du réseau : 75,6 % (RPQS 2023)**
- ❑ **Irrigation : ASA Canal de Ventavon**

→ **Capacité suffisante des STEP**

→ **Des ressources en eau suffisantes pour permettre un développement**

Equipements - Services - Transports

Transports

- ❑ Ligne régionale régulière (ZOU) Gap – Marseille (1 matin/1 soir)
- ❑ Ramassage scolaire pour Laragne et Sisteron (ZOU) : Collège à Laragne & Sisteron, lycée à Gap
- ❑ 1 Taxi
- ❑ 1 Aire de co-voiturage
- ❑ Rézo pouce

Services

- ❑ Quelques services sur la commune (Agence postale, école communale, cantine scolaire, médiathèque, piscine, mairie, centre de loisirs,...)

Équipements

- ❑ Salle polyvalente
- ❑ Stade / tennis / skate park
- ❑ City stade & Fit park (2019)
- ❑ Piscine (1995)
- ❑ Médiathèque (2014)
- ❑ Espace La Durance (Local intergénérationnel) 2020
- ❑ Boulodrome
- ❑ Aire de jeu pour enfants
- ❑ Maison assistantes maternelles
- ❑ Aire de covoiturage (en face boulodrome)

Communications numériques

- ❑ Le territoire communal est couvert par la fibre optique (FTTH) en cours de déploiement (THD) – Bon relais fibre
- ❑ TNT et téléphonie mobile accessibles sur l'ensemble du territoire communal
- ❑ Site Internet communal
- ❑ Un bulletin municipal (2/an)
- ❑ Un panneau d'affichage numérique
- ❑ Une borne tactile
- ❑ Un point informatique à la poste

→ **Un bon niveau de services et d'équipements**

Vie sociale

❑ Quelques associations sur la commune

- ❑ Au fil du temps
- ❑ Chorale Le chant de la Durance
- ❑ Comité des fêtes
- ❑ Les Etoiles Poétaines
- ❑ Club des Aînés
- ❑ Club de gymnastique
- ❑ L'Estanque Poétaine
- ❑ Form & Rytm
- ❑ ACCA La Perdrix
- ❑ APE Dynamique pour les petits poétains
- ❑ ADMR

❑ Equipements et lieux de vie et d'échanges

- ❑ Salle des fêtes
- ❑ Salle des associations
- ❑ City stade
- ❑ Médiathèque
- ❑ Boulodrome
- ❑ Vidéoprotection
- ❑ 2 sites de compostages collectifs alimentaires

❑ Evènements réguliers :

- ❑ Fête votive Ste Anne (fin juillet)
- ❑ Repas des aînés (1 /an)
- ❑ Noël des enfants (1 /an)
- ❑ Le marché le dimanche matin toute l'année

→ **Une vie sociale et associative riche, dynamique et diversifiée**

Vie sociale

Points positifs, atouts, forces

- ❑ La ressource en eau suffisante
- ❑ Un bon niveau d'équipements et services
- ❑ La présence du réseau séparatif
- ❑ Une vie sociale dynamique
- ❑ Une bonne couverture numérique

Points négatifs, contraintes, faiblesses

- ❑ La suppression de 2 lignes ZOU
- ❑ Des réseaux vieillissants (eau)
- ❑ Un réseau séparatif insuffisant
- ❑ Le manque de mobilités douces
- ❑ Le manque de parkings
- ❑ Le manque d'un point de stockage de déchets verts

ENJEUX

- **Les mobilités douces**
- **L'école, cantine, périscolaire (agrandissement/mise aux normes)**
- **Le stationnement**

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

**PADD = PROJET COMMUNAL POUR LES 15 ANS A VENIR
=
CŒUR DU PLU**

Le PADD définit les objectifs et orientations générales d'aménagement et de développement de la commune, Il est basé sur le diagnostic territorial qui analyse le développement passé de la commune pour comprendre et anticiper les évolutions et les besoins de demain (enjeux démographiques, économiques, paysagers, ...) et construire le projet communal pour les 10/15 ans à venir.

Il doit être compatible avec les documents de planification de rang supérieur (SCoT/SRADET,...)

Il n'est pas opposable aux autorisations de construire

Les objectifs du PADD :

- Calculer des besoins en logements et en foncier pour maintenir la population actuelle et permettre son renouvellement
- Fixer les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain
- Étudier l'impact du projet sur les équipements (et réseaux) publics
- Veiller à l'équilibre entre protection de l'environnement et développement urbain

Les moyens du PADD :

- Règlement graphique (plans de zonage) et écrit (règlement par zone)
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacements réservés
- Servitudes d'urbanisme (ou d'utilisation des sols)
- Tracés de principe
- ...

Doivent être en cohérence avec le PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

41

EURECAT

Le Poët,... une commune attractive entre mer et montagne,...

Entre mer et montagne (à 1h30 de Saint-Cyr les Lecques et à 1h des stations de ski), à la charnière entre Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence, le village perché du Poët qui domine fièrement la vallée de la Durance dispose d'une situation géographique privilégiée : un accès facile au réseau routier départemental ou à l'autoroute, la proximité de Sisteron qui offre de nombreux avantages en matière commerciale,....

C'est une commune dynamique qui est dotée d'un nombre important d'équipements et de services dignes d'une commune plus importante.

La commune profite donc d'une véritable attractivité naturelle, d'un cadre de vie agréable, néanmoins fragile car soumise à l'influence urbaine de Sisteron qui est un atout vis-à-vis de l'emploi et des services mais qui pourrait engendrer un risque de périurbanisation.

Malgré ses nombreux atouts, la commune fait face à plusieurs défis : le vieillissement de sa population, l'accès au logement et à l'emploi, la fragilité des services,...

En effet, la population communale permanente est aujourd'hui vieillissante et appelle à un renouvellement démographique et social indispensable à la sauvegarde de l'identité communale. Cela passe par l'adaptation des logements et l'emploi sur place.

Il est temps de redonner un nouveau souffle au Poët en envisageant un développement harmonieux dans un contexte législatif et réglementaire exigeant et complexe.

PADD

PADD* : Objectifs qualitatifs

* Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

42

EURECAT

**Maintenir
l'attractivité
communale par
un
développement
équilibré**

PADD

- **Maintenir et développer l'attractivité du Poët en s'inscrivant dans l'aire d'attractivité de Sisteron et en s'appuyant sur les atouts de la commune, notamment son secteur artisanal et agricole, ses ressources minérales**
- **Consolider le dynamisme démographique**
- **Compenser le vieillissement de la population notamment en attirant/accueillant de jeunes ménages**
- **Conforter l'agriculture et faciliter son évolution économique (diversification)**
- **Consolider et développer les commerces et services de proximité**
- **Accroître et diversifier l'offre de logements (type, statut d'occupation, taille des logements et niveaux de loyers) pour accueillir une population plus jeune (dont jeunes ménages)**
- **Encourager la mixité fonctionnelle (habitat et activités compatibles) au village (centralité) afin de permettre le développement des commerces et services locaux**
- **Favoriser le renouvellement urbain, notamment au village**
- **Achever le développement et l'aménagement des zones d'activités économiques et soutenir le développement de projets s'appuyant sur les atouts de la commune (agriculture et ressources minérales)**
- **Encourager les actions et initiatives en faveur des transports de proximité - mobilités alternatives**
- **Améliorer la gestion du stationnement, des eaux pluviales et de ruissellement**

PADD* : Objectifs qualitatifs

* Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables

43

EURECAT

Valoriser les richesses pour renforcer l'attractivité et l'identité locale du Poët

- **Maintenir l'identité du Poët en préservant les paysages et le cadre de vie**
- **Préserver les espaces naturels à fort enjeu environnemental**
- **Préserver les bonnes terres agricoles**
- **Exploiter les ressources naturelles durables (eau, soleil,...) et les ressources minérales et développer les énergies renouvelables**
- **Préserver les corridors écologiques (trames vertes et bleues) et la biodiversité du territoire**
- **Avoir des actions de mise en valeur de la Durance**
- **Consolider le bon niveau de services et d'équipements (publics)**
- **Maintenir la vie associative communale**
- **Protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti**

PADD

PADD* : Objectifs chiffrés

* Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Logements :

50 RP (2 pers/logt) + 0 RS + 5 Gites
+ 12 logements par desserrement
dont 5 logements dans le bâti existant

⇒ 62 logements suppl.

Superficie de terrains constructibles :

Densité mini dans zones urbaines : 12,5 logts/ha

+/- 3,8 ha

Densité mini dans zones A Urbaniser : 15 logts/ha

+/- 1,0 ha

⇒ Total : +/- 4,8 ha

Activités économiques

Objectif supplémentaire à satisfaire : 0 ha

Objectif de population à l'horizon de 15 ans :

910 personnes, soit +100 pers. suppl. (+0,77%/an)

Evolution démographique



Focus : Objectifs ZAN (Zéro Artificialisation Nette)

Loi Climat & Résilience du 22 Aout 2021

45

EURECAT

La Loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) fixe deux objectifs principaux pour lutter contre l'artificialisation des sols :

1. Réduire de moitié la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici à 2031 par rapport à la décennie précédente (2011-2021).
2. Atteindre le Zéro Artificialisation Nette des sols d'ici à 2050.

D'après Base de données CEREMA – Période 10 ans

Période	Habitat		Activités		Equipements		TOTAL		SRADDET	
	Surface	Nb logts	Surface	Nb logts	Surface	Nb logts	Surface	Nb logts	Surface m ²	Surface ha
10 ans 2012-2021	25 000		42 000		8 000		75 000		37 500	

Consommation depuis Janvier 2022 : A jour au 18 Mars 2025

Période	Habitat		Activités		Equipements		TOTAL		RESTE SRADDET 10 ans		RESTE SRADDET 15 ans	
	Surface	Nb logts	Surface	Nb logts	Surface	Nb logts	Surface	Nb logts	Surface m ²	Surface ha	Surface m ²	Surface ha
Depuis 1er Janv 2022	750	4	4 586	0	0	0	5 336	4	32 164	3,22	47 164	4,72

Quota de consommation pour les 10 prochaines années : 3,75 ha

➔ A déduire : 0,53 ha depuis Janvier 2022

➔ 3,75 ha - 0,53 = 3,22 ha pour les 10 prochaines années (2022-3031)

OBJECTIF ZAN

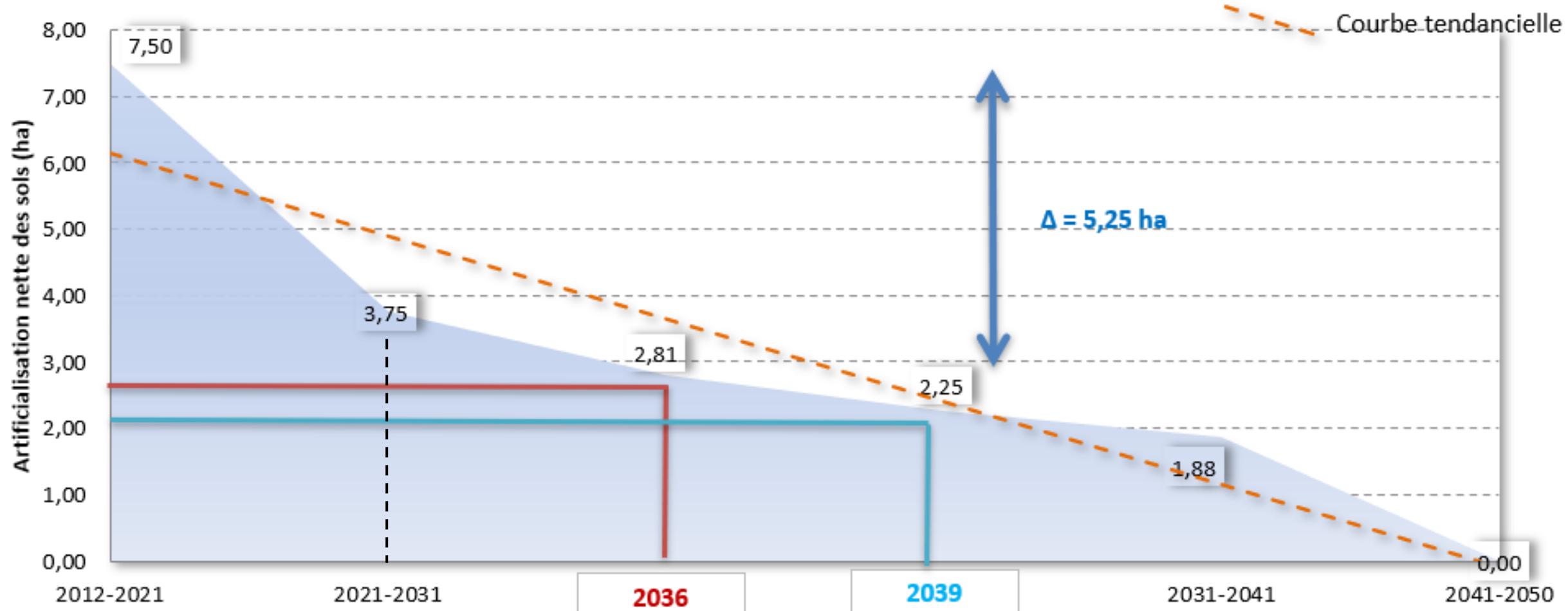
Objectif ZAN - Tendance à l'artificialisation

46

EURECAT

TENDANCE A L'ARTIFICIALISATION

Objectif de réduction du rythme de l'artificialisation à l'horizon 2050



Objectif ZAN

En attente du SCoT
Sisteronais-Buëch

Quota de consommation pour les 10 prochaines années : 3,75 ha

Quota de consommation pour les 15 prochaines années : 5,25 ha

→ A déduire : 0,53 ha depuis Janvier 2022

⇒ 5,25 ha - 0,53 = 4,72 ha pour les 15 prochaines années (2022-3031)

Rappel :

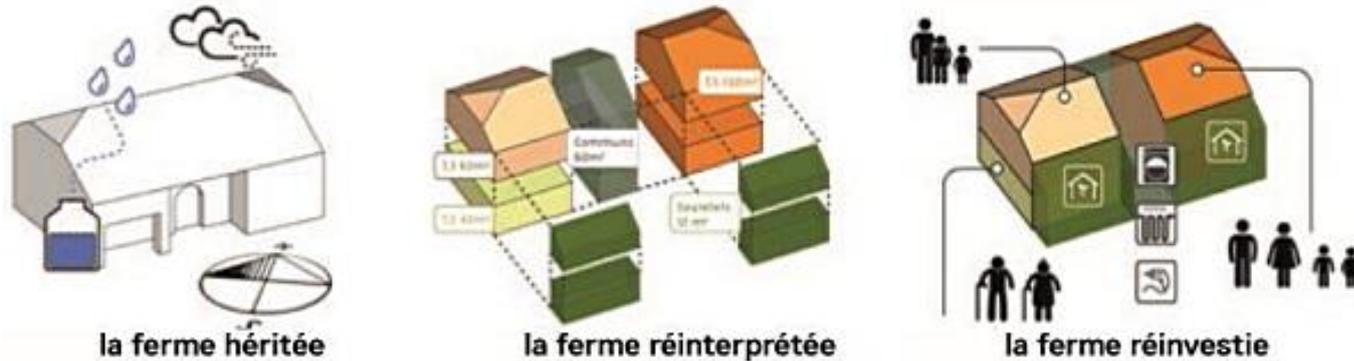
Surfaces disponibles à la construction dans le PLU de 2010 : 9,76 ha y compris ZAE

Les conséquences :

- ⇒ Des réductions de surfaces constructibles
- ⇒ Une meilleure maîtrise de l'urbanisation, entre autres, pour limiter les surcoûts des réseaux et des équipements
- ⇒ De la densification urbaine

La densité/densification urbaine (exemples)

Densification et renouvellement urbain...

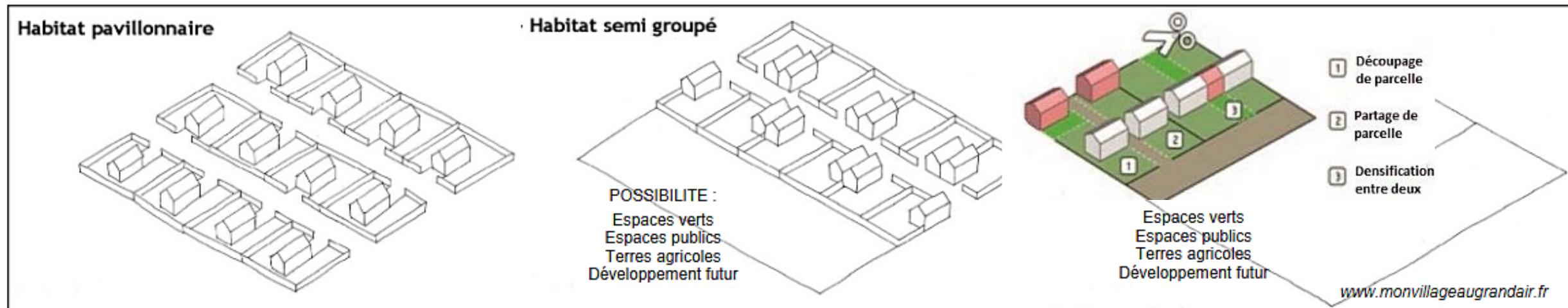


La densification urbaine nécessite un véritable projet d'aménagement et d'urbanisme

Plus la densité est grande, plus la qualité du cadre de vie collectif doit être élevée...

Densification et extension urbaine...

Densité : de < 10 logements à l'hectare à ... 25 logements à l'hectare



Prochaines étapes du PLU

49

EURECAT

A VENIR

Diagnostic, Projet
d'Aménagement et de
Développement Durables (PADD)

Réunion publique 1

Zonage, Règlement, OAP et
prise en compte des
contraintes

Réunion publique 2

Arrêt du PLU en CM

Transmission aux PPA* (3 mois)

* Personnes Publiques Associées

Enquête publique (+/- 3 mois)

Approbation du PLU en CM

De PLU de 2010 au nouveau PLU :

- Régime actuel du PLU de
2010 qui s'applique jusqu'à
l'approbation du nouveau PLU

- **Possibilité de sursis à statuer**

**La constructibilité n'est pas
un droit permanent ni
indemnisable**

Jusqu'à l'arrêt du PLU, la concertation continue

- Courrier/courriel à adresser en
mairie :

Mairie du POËT

22, Route Napoléon

05300 LE POËT

sg@mairielepoet.fr

- Mise à disposition d'un registre
en mairie
- Mise à disposition au fur et à
mesure des documents validés
- **Prochaine réunion publique** après
la phase Zonage/Règlement/OAP

Le PLU et vous ...

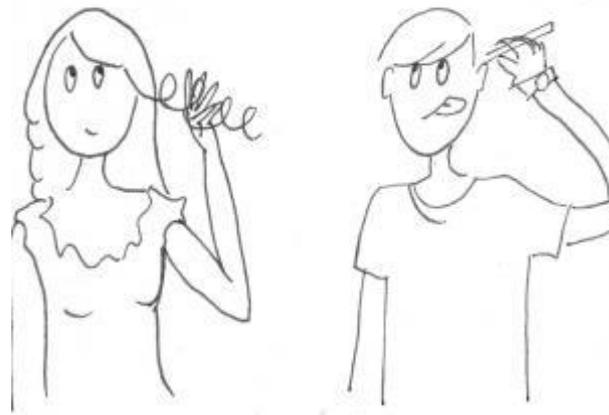
Merci pour votre attention

Habitants, professionnels

(agriculteurs, artisans, commerçants, professionnels du tourisme, etc.)

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

- Quelles sont vos attentes ?



- Quels sont vos projets ?

